

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2121 - JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

Enjeu électoral

L'UE prône le dialogue entre acteurs politiques



Mariya Nedelcheva, au centre, chef de la mission d'observation électorale de l'UE en RDC

Dans son rapport final faisant la synthèse de son dernier séjour en RDC, entre mai et juin 2014, la Mission de suivi électoral de l'Union européenne (UE) propose le dialogue entre pouvoir et opposition pour l'organisation sereine des prochaines élections comme seul remède afin d'éloigner le spectre de la turbulence qui plane sur le pays. Cette structure de l'UE est d'avis que le refus des autorités congolaises de se prêter à un réel dialogue notamment au sujet de la séquence des élections et du changement de mode de scrutin risque de conduire le processus électoral à une impasse.

À l'instar de l'ONU, l'UE exhorte par ailleurs les autorités congolaises à publier un « calendrier électoral complet, consensuel et assorti d'un budget détaillé » afin de permettre aux bailleurs de fonds d'aider à l'organisation des élections.

Page 12

AFFAIRE MONSENGWO-MUKEBAYI

Des exceptions d'irrégularité soulevées en audience publique

Lors de l'audience du 19 septembre, les avocats de Mike Mukebayi accusés d'avoir laissé publier un intitulé citant l'archevêque de Kinshasa, ont soulevé trois exceptions d'irrégularité. D'abord, ils ont fait remarquer que le ministère public avait pris une mauvaise direction en ce sens que la personne visée en premier est le directeur de publication et non l'éditeur. Ils ont ensuite mis en exergue l'incompétence du tribunal de céans en raison de la

territorialité de l'inculpé tout en précisant que la juridiction compétente en l'espèce était le tribunal de paix du Pont Kasa-Vubu et non celui de Gombe. Enfin, la défense a dénoncé le caractère obscur du libellé précisant que le fait pour lequel le journaliste est poursuivi est une divulgation et non une dénonciation. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré promettant de rendre la décision aux exceptions soulevées dans le délai légal. Page 13

INSÉCURITÉ

Un réseau de criminels dans les filets de la police



Un échantillon des criminels présentés au public

Les éléments de la police ont mis la main sur quelques groupes des criminels, une dizaine au total, à l'issue des investigations menées avec le concours de la population. Ces hors-la loi ont été présentés au public mardi à la commune de Bandalugwa. Spécialisés dans les braquages des boutiques et magasins, des vols à main armée mais aussi de cambriolage des coffres-forts, entrepôts et maisons de transfert de fonds, ces inciviques sont comptables de plusieurs forfaits commis à travers la ville dont l'assassinat du général de brigade Bikweto en décembre 2012 au quartier Jamaïque dans la commune de Kintambo. Le commissaire provincial de la police, le général Célestin Kanyama, a pris l'engagement de les remettre entre les mains de la justice afin qu'ils répondent de leurs actes. Le gouverneur de la ville de Kinshasa a exhorté la population à collaborer davantage avec la police en vue d'éradiquer le banditisme à Kinshasa. Page 12

ALIMENTATION

Des confitures « Every day » interdites d'importation et de commercialisation

La décision du ministre de l'Économie et du Commerce serait motivée par le danger que présentent, pour la santé humaine, des fragments de verre dont la présence avait été signalée dans les bocaux en verre contenant ces compotes par le Système d'alerte rapide des denrées alimentaires et des aliments pour les animaux de l'Union européenne qui l'avait notifié au mois d'août. Jean-Paul Nemyato recommande à l'Of-

fice congolais de contrôle de mobiliser tous les services œuvrant aux frontières afin d'identifier et de consigner toute cargaison contenant les produits incriminés. L'arrêt ministériel concerne également le retrait du marché de tous les stocks de ces produits encore en vente. L'organisme international « Bivac » a été instruit d'interdire l'embarquement desdits produits à destination de la RDC. Page 12

ÉDITORIAL

Égoïsme, aveuglement ...

Toutes les informations qui remontent vers nous confirment ce que les peuples émergents redoutaient à la veille du Sommet des Nations unies sur le climat : à savoir que les grandes puissances industrielles sont trop égoïstes, trop penchées sur leur nombril, trop indifférentes au sort de l'humanité pour s'engager sérieusement sur la voie de la préservation de l'environnement. Toujours promptes à donner des leçons de bonne gouvernance au reste de la planète, elles refusent de payer le prix de leur inconscience et, de ce fait, accélèrent les dérèglements climatiques qui provoqueront à coup sûr des catastrophes en série avant même la fin de ce siècle.

Le plus étonnant, dans cette affaire, est que ces nations riches savent fort bien où les conduira inéluctablement leur refus de prendre les dispositions nécessaires, mais qu'aucune d'elles n'en tire les conclusions qui s'imposent. Et cet aveuglement suicidaire apparaît d'autant plus révoltant que c'est, au final, l'espèce humaine toute entière qui pâtira de l'inconscience des « grands ».

Question donc : que peuvent faire, dans un tel contexte, les pays en développement qui ne commettent pas les mêmes erreurs et qui se préoccupent de préserver la nature avec les moyens très faibles dont ils disposent ? Réponse évidente, pour nous en tout cas : poursuivre sans dévier sur la voie où ils se sont courageusement engagés, mettre en place les accords régionaux de protection qui finiront par s'imposer comme des modèles, se battre sans répit sur la scène internationale afin de convaincre les nations industrielles qu'elles vont se détruire. Bref, donner plus que jamais l'exemple.

Sans doute cette stratégie n'aura-t-elle aucun effet immédiat, mais les catastrophes naturelles aidant, elle finira par payer et par convaincre les autorités de ces pays qu'ils feraient bien d'écouter ce qui leur est dit. Conclusion donc : plus que jamais, il importe que les pays comme le nôtre fassent entendre leur voix dans les enceintes où sont étudiés les problèmes de ce temps.

L'échec prévisible du sommet qui vient de se tenir à New-York ne doit nullement décourager celles et ceux qui, de par le vaste monde, se battent sans jamais se décourager pour la préservation de la nature.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTIONS LOCALES

Le MCDDI positionne quatre candidats dans le huitième arrondissement Madibou

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), a procédé le 21 septembre à Madibou dans le huitième arrondissement à la présentation de ces quatre candidats aux élections locales du 28 septembre prochain.

A cette occasion, la tête de liste de ce parti, Noël Loutounou, a invité la population de cette contrée, à se rendre massivement dans les bureaux de vote le 28 septembre prochain et porter leurs voix sur la liste du MCDDI.

« Nous avons demandé à la population de Madibou de porter leurs voix sur la liste du MCDDI parce que nous avons une vision », a-t-il déclaré. « Ces

élections locales qui sont des élections de proximité sont pour nous un test étant donné que les candidats vivent avec les populations dans l'arrondissement », a-t-il ajouté.

Les candidats ont en outre expliqué aux populations les tâches dévolues aux conseillers locaux, au nombre desquelles l'assainissement des quartiers afin de les rendre propres, l'écoute des populations, la résolution de leurs problèmes immédiats, etc. « *Battons-nous pour faire changer les choses* », ont-ils renchéri aux électeurs de Madibou.

La politique, ont-ils fait savoir, c'est l'art de bien gérer la cité et surtout les finances pour le bien-être des citoyens. C'est

aussi la volonté de faire prévaloir la justice, la paix et la démocratie.

Outre la présentation des candidats, le MCDDI a aussi mené une action de sensibilisation sur l'organisation du forum sur la démocratie, forum censé de faire promouvoir les valeurs de la démocratie en dénonçant les antivaleurs qui accompagnent souvent ces scrutins avec l'achat des consciences par certains politiciens.

A cet effet, des prospectus ont été distribués à travers la ville pour amener les citoyens à ne pas succomber aux charmes des politiciens qui abusent de la naïveté de ces derniers pour atteindre leur but.

Jean-Jacques Koubemba

Férréol Ngassackys défend le PCT à Poto-poto

L'incivisme, la petite délinquance, le saccage des biens personnels et publics, le vol, etc., les maux dénoncés par le Parti congolais du travail (PCT), sont nombreux tels que ciblés dans le troisième arrondissement de Brazzaville (Poto-poto).

Pour y faire face, le PCT a initié un programme que ces candidats, une fois élus aux élections locales, mettront en œuvre. L'annonce a été faite, le week-end dernier, lors d'un

point de presse qu'a animé Férréol Constant Gassakys. Selon l'orateur, cet arrondissement mérite une bonne gestion. Il a énoncé la création des lieux de rencontre et des espaces verts aménagés afin de satisfaire les attentes des familles ; la mise en place d'un vrai plan de circulation et de mobilité pour tous ; l'ouverture des parkings et des trottoirs élargis. Le ramassage des ordures ; la mise sur pied des projets participatifs afin de promouvoir le développement durable et donner une rigueur

dans la gestion des projets communaux, autant de points défendus par le conférencier. En résumé, déclare Férréol Constant : « *vous aurez à élire une nouvelle équipe pour la gestion de notre arrondissement et, plus particulièrement celui qui défendra les intérêts du quartier n°34. ...Je conduirai un projet communautaire qui nécessitera la participation active de toutes les forces vives de notre communauté* ».

Rock Ngassakys

Le ministre de l'Intérieur délègue une partie de ses pouvoirs aux préfets

Par arrêté n°15369 du 22 septembre, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a délégué une partie de ses pouvoirs aux préfets des départements à l'effet de procéder à la nomination des membres des bureaux de vote relatifs à l'élection des conseillers départementaux et municipaux, scrutin du 28 septembre.

Par décret n°2014-463 du 22 septembre, le Président de la République a nommé le colonel de police Jules Eboua au poste de directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTIONS LOCALES

La déontologie professionnelle rappelée aux policiers du Kouilou et de Pointe-Noire

La communication du directeur départemental de la police vise un déroulement sécurisé des élections locales qui auront lieu le 28 septembre prochain.

Le colonel de police Gaëtan Victor Oborabassi était face au personnel de police évoluant à Pointe-Noire, le mercredi 24 septembre au Mess mixte de Garnison. En effet il était question de rappeler aux policiers le contenu de la note n°3622/MD/DGP/DDP K P/SEC du 23 septembre 2014 portant consignes relatives à la conduite des agents de la police pendant la campagne électorale et le scrutin du 28 septembre 2014.

Selon cette note, il est recommandé aux agents de police impliqués dans la sécurisation du processus électoral au Kouilou et à Pointe-Noire d'observer certaines prescriptions : s'abstenir de s'afficher en uniforme ou avec une arme dissimulée ou apparente au cours des activités électorales, éviter de prendre part aux campagnes des candidats ou de battre campagne, s'interdire de se prévaloir de sa qualité d'agent de police pendant l'exercice de son devoir de citoyen, observer l'obligation de réserve en proscrivant de rendre publics ses points de vue ou opinions, proscrire toute forme de violence, d'abus d'autorité et de trafic d'influence, s'interdire tout comportement compromettant le bon déroulement de la campagne et du



Le colonel Gaëtan Victor Oborabassi

scrutin du 28 septembre 2014. L'usage de la force est édictée par les lois et règlements se fait sur ordre et le policier ne doit intervenir dans un bureau de vote que sur appel du président de celui-ci, assimilé au flagrant délit.

Répondant aux questions de la presse, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi a expliqué que la force publique est apolitique mais comme les autres citoyens, les policiers ont le droit d'exercer leur devoir civique tout en respectant certaines règles édictées par leur hiérarchie. Soulignons qu'en dépit de cette note, une autre circulaire des forces armées congolaises sur la campagne et les élections locales du 28 septembre a été rendue publique pendant ces retrouvailles.

Séverin Ibara

Le quartier 59 de Ouenzé promet son soutien au PCT

Les populations de ce quartier l'ont exprimé, le 23 septembre, à Virginie Awé, deuxième sur la liste du Parti congolais du travail (PCT). Pour jouer sa partition, elle est allée à la rencontre des habitants du quartier 59 de Ouenzé. Une zone qui vit sous le souvenir des explosions du 4 mars 2012 et qui ne l'avaient épargnée.

Pourtant, les échanges entre la candidate et les populations se sont déroulés dans un climat convivial. L'un des jeunes de ce quartier, Ollangué Fils, qui s'est exprimé au nom de tous les habitants du quartier, a assuré la candidate de leur soutien à la liste du PCT. Un ralliement dicté par l'espoir de solutions aux problèmes qu'ils connaissent en tant que sinistrés. Pour eux, seul le PCT peut plaider leur cause auprès du gouvernement comme il n'a cessé de le faire.

Native du quartier 59, Virginie Awé s'est engagée à porter cette cause à bout de bras surtout au regard de la mobilisation de ces populations et de leur marque de soutien à son égard. Son message a concerné la réhabilitation des maisons



Virginie Awé

détruites lors des explosions du 4 mars et autres problèmes des sinistrés insistant sur le fait que le gouvernement est en train progressivement de multiplier les initiatives dans ce cadre. Elle a, en outre, expliqué à ses interlocuteurs que les futurs conseillers du PCT orienteront leur combat sur l'assainissement de la ville de Brazzaville et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Roger Ngombé

La distribution des cartes d'électeur se poursuit

À quelques heures du scrutin du 28 septembre, l'heure est encore à la distribution des cartes. Lancée le 20 septembre dernier, cette opération prend fin le 27 septembre sur toute l'étendue du territoire national.

Au regard des enjeux, les chefs de quartiers ont trois ou quatre jours pour achever le processus de distribution. Une instruction dictée par le manque d'engouement constaté dans certaines zones où des populations commencent à s'impatienter au regard du retard qu'accuse cette opération et de l'approche de la date du vote. D'après les membres des commissions locales de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) installés dans les différentes mairies d'arrondissement de Brazzaville, la distribution des cartes s'effectue normalement grâce aux équipes déployées sur le terrain. Pendant que certains chefs de quartiers ont commis des agents sur le terrain, d'autres ont choisi leur domicile comme lieu de retrait du ticket de vote. Une démarche boudée par des

populations qui préfèrent le porte-à-porte comme cela se passe ailleurs.

Sur le terrain en effet, de nombreux chefs de bloc ont enregistré des dysfonctionnements. Il s'agit notamment du per diem promis aux agents chargés de la distribution, des cartes non distribuées et des cartes non éditées malgré les noms qui figurent sur les listes et les réclamations.

Un désordre que dénoncent certains électeurs qui n'ont pas obtenu leur carte après moult tractations. « Je me suis rendu à plusieurs reprises chez le chef de bloc pour avoir ma carte. Après des heures de fouille, il m'a demandé de me rendre à la commission locale de la Conel pour vérifier si ma carte y était. Arrivé sur les lieux, un représentant de cette structure m'a demandé d'attendre l'affichage des listes pour d'éventuelles réclamations », a déclaré un habitant de Poto-Poto.

De même, plusieurs citoyens ayant déjà obtenu leurs cartes déclarent ne pas se rendre aux urnes le 28 septembre. « Je n'ai aucune raison de me rendre aux urnes

le dimanche prochain. Que font-ils réellement ces conseillers ? Après avoir été élus, ils n'accomplissent pas leur devoir. Nous avons des problèmes récurrents d'eau et d'électricité. Nous vivons pour la plupart en dessous du seuil de la pauvreté. Je n'irai pas voter parce que même si je donne ma voix à un candidat quelconque, nos problèmes ne seront pas résolus », s'est plainte une femme à Moundali.

Un avis que ne partagent pas tous les électeurs à l'instar de cet habitant de Ouenzé qui dit mesurer l'importance du vote : « J'ai vérifié, il n'y a pas ma carte au niveau du quartier. Je n'ai pas de carte pourtant je me suis fait enregistrer et j'ai même le récépissé d'enregistrement avec moi. Voter, c'est un droit et un devoir civique. Je vote pour le changement. Je suis venu retirer ma carte afin d'accomplir mon devoir de citoyen. Hélas ! Elle n'y est pas. Bien que les conditions sociales des populations ne soient pas améliorées. Il faut voter. Souhaitons que ceux qui vont arriver pourront améliorer nos conditions de vie. »

Josiane Mambou Loukoula

Remy Batela se dit une étoile de l'espoir pour Makélékelé

Rémy Batela est tête de liste dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékelé pour les élections locales du 28 septembre.

Au cours d'un échange avec la presse le 23 septembre à Brazzaville, le président du Cercle pour la dynamique de la pensée politique, a présenté les onze candidats de son association devant conquérir les voix des potentiels électeurs de Makélékelé. Pour lui, ses candidats, une fois élus, militeront pour l'adoption des délibérations relatives à l'assainissement de la ville de Brazzaville, en général et de Makélékelé, en particulier.

En outre, a poursuivi Rémy Batela, le Cercle pour la dynamique de la pensée politique place au premier rang de ses préoccupations quotidiennes, l'amélioration des conditions de vie de la population brazzavilloise. Cette organisation a pour logo : une étoile jaune blanche qui symbolise, selon son président, l'espoir pour un avenir meilleur. Ainsi, a déclaré Rémy Batela, les futurs conseillers municipaux de son organisation promettent un avenir radieux à la population de la ville capitale. Il a appelé

la population du premier arrondissement de Brazzaville, Makélékelé, à voter massivement, le 28 septembre, pour sa liste en vue d'un changement profond et

Remy Batela a indiqué, à la presse que la devise de son organisation politique est : solidarité, paix, progrès. Ses candidats ont choisi comme crédo, de reconnaître que le Congo est leur patrie et il importe de le construire ; Brazzaville est leur ville et il est



d'une gestion véritable de la ville de Brazzaville, en général et de Makélékelé, en particulier.

important de l'assainir et Makélékelé, leur identité.

R.Ng.

Délégation en République du Congo



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la réponse nationale au VIH des populations à risque en république du Congo », financé par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le Paludisme, la Croix-Rouge française lance un appel à candidature pour le recrutement du personnel des structures des sous-récepteurs et sous-sous-récepteurs :

Code	Intitulé poste	Structure	Localité
AN-01 AN-02 AN-03	Coordonnateur en charge de SE Comptable Secrétaire	ASU	Nkayi
AM-01 AM-02	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	ASU	Madingou
ASB-01 ASB-02 ASB-03	Coordonnateur en charge de SE Comptable Secrétaire	ASGV	Brazzaville
ASP-01 ASP-02 ASP-03	Coordonnateur en charge de SE Comptable Secrétaire	ASGV	Pointe-Noire
CB-01 CB-02 CB-03	Coordonnateur en charge de SE Comptable Secrétaire	CRC	Brazzaville
CP-01 CP-02	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	CRC	Pointe-Noire
CO-01 CO-02	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	CRC	Ouessou
RB-003 RB-004 RB-005	Assistant Coordonnateur Comptable Secrétaire	RENAPC	Brazzaville
UB-041 UB-042	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	UAFPA	Brazzaville
BB-061 BB-062	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	BOMOI	Brazzaville
TP-021 TP-022	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	TAYUWANA	Pointe-Noire
UP-051 UP-052	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	UAFPA	Pointe-Noire
BO-071 BO-072	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	BOMOYI	Ouessou
AP-081 AP-082	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	POKOLA PLUS	Pokola
AS-031 AS-032	Coordonnateur en charge de SE Secrétaire comptable	AVES	Sibiti

Les profils de poste détaillé sont disponibles auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr du 23/09/2014 au 03/10/2014.

Durée de contrat : 12 mois renouvelables.

Composition du dossier de candidature : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de

naissance, certificat de nationalité, certificat médical.

Les dossiers doivent être déposés sous-pli fermé, au plus tard, le 03/10/2014, à 16 h, aux adresses ci-dessous :

•Pour ASU Nkayi, ASU Madingou : 989, Avenue des 3 Martyrs, Plateau des 15 ans Brazzaville (Tél : 06.699.39.77 Email : serment_merveil@yahoo.fr)

•Pour le RENAPC (UAFPA Pointe-Noire, UAFPA Brazzaville, BOMOI Brazzaville, BOMOYI Ouesso, TAYUWANA Pointe-Noire, AVES Sibiti, POKOLA PLUS) : 2000, Avenue Loutassi

Moungali-Brazzaville (Tél. 06 621.90.91) : renapc_congo@yahoo.fr

•Pour ASGV (Brazzaville et Pointe-Noire) : secrétariat de la Croix-Rouge française, 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique : Croix-Rouge française Email : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

•CRC Brazzaville, CRC Pointe-Noire, CRC Ouesso : secrétariat de la Croix-Rouge congolaise, 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique :

Chaque dossier doit porter la mention « Recrutement R9 - (fonction) », la fonction

faisant référence au poste pour le quel le dossier est soumis.

Jérémie SIBEONI
Chef de Délégation



IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Nos leaders politiques actuels craignent beaucoup plus pour leur pouvoir au sein d'une politique basée sur la compétition de l'argent plutôt que des idées ; et le peuple ne comprend pas quel est son rôle de militant aux côtés des leaders politiques. »

François Théodore Amoussou, essayiste béninois, La Nouvelle tribune, 22 juillet 2014

« Je suis peut-être le dernier arrivé, et je suis le plus jeune, mais ils me connaissent et je les connais depuis longtemps. Je n'ai pas été bizuté, si c'est ce qui vous inquiète, et, de mon côté, je respecte la séniorité. »

Ali Bongo Ondimba, président du Gabon, Jeune Afrique n°2800 du 7 septembre 2014

« Le degré de corruption est endémique à toutes les échelles. Aucune guerre contre des mouvements terroristes ou rebelles ne peut oblitérer la question de la corruption qui est centrale »

Tahéruka Shabazz, président du parti du nouveau panafricain en république centrafricaine, Oeil d'Afrique, 26 août 2014

« Dans la gouvernance de nos institutions, l'infiltration par la politique a tendance à corrompre la fonction d'administrateur, qui aurait pu être suffisamment libre pour, comme dans le système des universités américaines. »

Abou Bakr Moreau, enseignant-chercheur, Études américaines, Flash, Ucad, Dakar, Le Quotidien du samedi 13 septembre 2014

« Il y avait une cinquantaine d'États lors de la création de l'ONU... Ils sont aujourd'hui près de 200. Il y a un phénomène de prolifération étatique beaucoup plus réel et peut-être plus dangereux que la prolifération des armes de destruction massive dont on parle beaucoup. »

Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, Le Nouvel Observateur, 17 septembre 2014

ELECTRICITÉ

Plus de 45 milliards FCFA pour redynamiser la SNE

Le prêt accordé par l'Agence française de développement (AFD) permettra à la Société nationale d'électricité (SNE) de financer quelques projets liés essentiellement à la réhabilitation du réseau.

Avant que ces deux projets ne soient validés en conseil d'administration de l'AFD, prévu le 20 novembre prochain, une délégation de cette institution française de financement, conduite par le chef de projet de la division transports et énergie durables, Mathieu Bommier, a séjourné du 16 au 18 septembre à Brazzaville, où elle a fait le point de ces projets. Le premier projet d'un mon-

tant compris entre 50 et 60 millions d'euros, environ 39 milliards FCFA, servira à financer le volet transport de l'électricité. Il s'agira notamment de la réhabilitation des postes 220 KV du réseau électrique de la partie sud du pays. Il inclut aussi la rénovation de la ligne Haute tension Loudima-Pointe-Noire, y compris la ligne Moukoulou-Mindouli avec l'extension du domaine de conduite du dispatching. Pour permettre le déploiement du schéma informatique, l'AFD prévoit de déboursier une enveloppe de 3 milliards FCFA. Pour le deuxième projet, une subvention de 5 millions d'euros sera rendu disponible pour la construction de 14 lignes de départ moyenne

tension à Pointe-Noire et Brazzaville. L'ambition du gouvernement, en sollicitant ce prêt, est de renforcer les capacités techniques de la SNE afin qu'elle devienne une société de référence, capable de combler les attentes. « Nous enregistrons aujourd'hui un taux de perte très élevé. Une bonne partie de l'électricité que nous mettons à la disposition de notre clientèle est consommée mais n'est pas facturée. L'AFD a pris l'engagement d'octroyer un financement de plus de 70 millions d'euros. Cette somme nous permettra de faire face à certaines difficultés », s'est réjoui le directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenga.

Firmin Oyé

REDD+

Débat sur le partage des bénéfices

Les représentants de la société civile et des populations locales et autochtones se sont réunis les 20 et 21 septembre à Brazzaville. L'objet de leur rencontre étant de formuler des propositions pour un meilleur partage des bénéfices issus de la conservation de la nature.

En effet, cette réflexion fait suite à une étude sur les mécanismes existants en matière de gestion des ressources naturelles au Congo, menée par un consultant dans l'espace de conservation transfrontalière tri-nationale de la Sangha. Celle-ci révèle notamment les difficultés liées au décaissement des fonds en vue du suivi des activités agricoles, l'inexistence des documents administratifs et comptables pour

suivre et évaluer de façon exhaustive les retombées issues des 50% des taxes à superficie ainsi que le manque de rapport d'activités.

Soulignant l'importance de récompenser les populations qui mettent en œuvre cette politique de lutte contre la déforestation, le point focal des projets Uinc, Redd+ et du Fonds pour les forêts du Bassin du Congo, Brice Sévérin Pongui, a déclaré : « Pour inciter les populations à ne pas couper les forêts et bien conserver les ressources naturelles, il faut les encourager ». Ajoutant que « le Congo a une grande expérience en matière de conservation des ressources naturelles. Il y a des om-

brions de partage de bénéfices. À partir des forces et faiblesses de ce mécanisme existant, nous allons réfléchir pour alimenter le débat national qui est en cours sur les avantages liés au processus Redd+ », a déclaré Brice Sévérin Pongui.

Financée par la Banque africaine de développement et mise en œuvre par l'Union internationale pour la conservation de la nature, l'étude réalisée s'inscrit dans le cadre du projet d'appui multi-acteurs au processus Redd+. Outre le Congo, ce projet est également exécuté au Gabon, au Cameroun et en République centrafricaine.

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR PÉTROLIER

Un nouveau directeur général pour Total E&P Congo

C'est depuis le 28 août dernier que Pierre Jessua a succédé à Baback Bagherzadeh à la direction de la filiale Total. Pierre Jessua devient aussi le représentant du Groupe Total au Congo. Ancien directeur de la division « Projets et construction », au siège de l'exploration et production du groupe, le nouveau directeur général a une très bonne connaissance des projets en cours au Congo, notamment celui de Moho Nord. Il travaille dans le groupe depuis 1996.



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

COUR CONSTITUTIONNELLE

Les agents formés à la gestion des documents administratifs

La formation qui s'est déroulée du 15 au 20 septembre à Brazzaville a porté sur la gestion électronique des fichiers, archives et autres documents administratifs. Cette formation a été assurée par l'Institut Cerec-Iscom.

Après plus d'une semaine, le séminaire de renforcement des capacités opérationnelles du personnel de la Cour constitutionnelle sur la gestion des documents a été clôturé, le 23 septembre, par le directeur de cabinet du président de la Cour constitutionnelle, Aristide Elenga.

« Dans la vie professionnelle, il faut avoir l'humilité d'apprendre. Ce n'est qu'ainsi que votre profil sera enrichi. L'apprentissage constitue un gain qualitatif dans votre carrière professionnelle. Un nécessaire background vous permettra de circonscrire le chemin parcouru et d'avoir claire conscience de votre ultime destination », a déclaré le directeur de cabinet, avant d'exhorter les cadres et agents de cette institution à se mettre résolument au travail afin que les notions reçues ne soient pas rangées dans le tiroir.

Il a, cependant, affirmé que la gestion quotidienne de la Cour constitutionnelle gagnera précieusement en temps, en coût et en qualité de service, grâce à la mise en œuvre de ces notions. Et le secrétaire académique de l'institut Cerec-Iscom, Rony Yala d'ajouter : « L'apprentissage est un processus continu. Celui-ci est dicté par le souci de s'adapter au temps, à l'évolution de la société ain-

si qu'à celle des professions et



Les participants à la formation

exigences qui en découlent. La nécessité de s'arrimer aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'évolution des métiers professionnels, justifie la nécessité de la formation pour tous. Les savoirs mis à votre disposition constituent un trésor que vous aurez fort raison de préserver en les investissant régulièrement dans l'accomplissement de vos tâches administratives ».

Pour aider ce personnel à gérer rationnellement les archives, quatre formateurs ont mis à contribution leur savoir. Les enseignements ont été centralisés sur la gestion des fichiers

électroniques, archives et documents physiques. Pour Rony Yala, « L'archivage des documents reste une problématique récurrente dans notre adminis-

tration, car il paraît complexe. Une bonne gestion des documents garantit une bonne communication interne et externe à l'administration, notamment concernant le traitement, la circulation et la conservation, gage majeur de son fonctionnement efficient ».

En rappel, le personnel de la Cour constitutionnelle avait bénéficié en septembre dernier d'une formation de base en informatique et internet. Cette formation s'inscrivait dans le cadre d'un processus devant aboutir à la dématérialisation de la gestion administrative de la Cour constitutionnelle.

Josiane Mambou Loukoula

JUSTICE

Procès annoncé des délinquants fauniques

Le Projet d'appui à la loi faunique (Palf) a annoncé, le 22 septembre, la comparution à une date ultérieure au Tribunal de grande instance de Brazzaville, de trois présumés délinquants fauniques pour détention illégale des ivoires d'éléphants soit 160 kg d'ivoire.

L'affaire étant transmise au deuxième cabinet du juge d'instruction du parquet de Brazzaville, les dates d'audiences seront programmées tel que l'entend le parquet. Pour l'instant, les trois présumés délinquants fauniques sont actuellement détenus à la maison d'arrêt sur un mandat de dépôt. Selon le Palf, les services de la gendarmerie ont saisi cent soixante kilogrammes d'ivoire auprès de ces trois délinquants. Il a également affirmé que deux parmi ces trois sujets interpellés sont des policiers. À l'issue de cette interpellation, le responsable du projet Palf, Naftali Honig, a commenté cette arrestation en disant que « C'est une réussite énorme de mettre la main sur les délinquants corrompus car au niveau national et international il est bien reconnu le fait que la corruption est ce que mobilise le trafic d'ivoire à travers le continent. Une forte condamnation selon la loi congolaise du maximum des peines pourrait envoyer un message fort aux trafi-

quants et aux complices que le trafic d'ivoire n'est pas toléré ni la corruption ».

En rappel, le Congo a ratifié en 1983, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), autrement appelé la Convention de Washington. Pour conforter également les initiatives de lutte contre le braconnage, le Congo a également une loi forte contre le trafic d'ivoire, notamment la loi numéro 37-2008 du 28 novembre 2008 qui explique. Cette loi énonce entre autres que « le maximum des peines est prononcé lorsque...l'auteur de l'infraction est un agent de l'État... »

Le Congo développe également d'autres initiatives importantes pour réduire le braconnage et le commerce illégal des espèces animales protégées. On sait que le transport et le commerce des spécimens de ces espèces animales est soumis à une réglementation particulièrement stricte afin de ne pas mettre davantage leur survie en danger.

Fortuné Ibara





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

● Acer Aspire E1-570

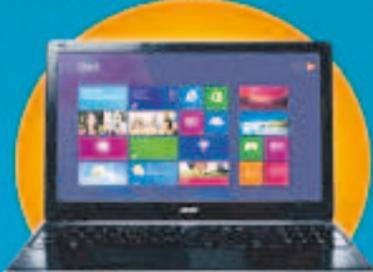
Ordinateurs portables

acer

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Gratuit

Avenue Alphonse FONDERS, Immeuble C.N.S.S., City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terrastech-cg.com - Web: www.terrastech-cg.com



ALIMENTATION ET SANTÉ

Les sources et rôles des vitamines hydrosolubles

Les vitamines hydrosolubles comme le nom l'indique sont solubles dans l'eau. Ce fait détermine les aliments dans lesquels elles sont présentes.

À l'instar des vitamines liposolubles, elles sont plus ou moins sensibles à la lumière, à la chaleur et à l'oxydation à l'air.

La vitamine B1 ou thiamine est présente dans les céréales complètes, les légumes secs, les fruits secs, la viande de porc et le foie. Elle joue un rôle dans le système nerveux et dans le fonctionnement cardiaque.

La vitamine B2 ou riboflavine se trouve dans le foie, la levure, les viandes et le fromage. Elle agit positivement sur le fonctionnement des cellules et sur la peau de concert avec la vitamine A et d'autres vitamines B.

La vitamine B3, PP ou Niacine est présente dans le foie, les viandes, les poissons, les champignons, les céréales, les légumes et fruits secs.

La vitamine B5 ou acide pantothénique se trouve dans le foie, les œufs et les céréales. Elle permet la pousse des cheveux, le bon état de la peau et des cheveux.

La vitamine B6 ou pyridoxine est présente dans les abats et les viandes. Elle favorise les réactions métaboliques et le bon fonctionnement du fœtus. Elle prévient des troubles cutanés par son intervention sur les acides gras du tissu cutané.

La vitamine B8, biotine ou vitamine H se trouve dans le foie, les viandes et certains légumes ; les besoins journaliers de cette vitamine par l'homme adulte sont de 0,010 mg. Elle agit comme transporteur de bioxyde de carbone dans les opérations de métabolisme et participe notamment à la dégradation des acides aminés et des acides gras.

La vitamine B9 ou acide folique se trouve dans les légumes à feuilles vertes, les asperges et les carottes. Elle est anti-anémique avec la B12 et est importante pour la femme enceinte.

La vitamine B12 ou cyanocobalamine est présente dans le foie et la viande de bœuf. Elle agit avec la vitamine B9 dans la synthèse des globules rouges.

La vitamine C ou acide ascorbique est abondante dans les fruits surtout les agrumes, le cassis, les fraises, les légumes frais et surtout le chou, le poivron. L'acide ascorbique combat la fatigue et les infections, favorise l'absorption de fer et constitue un antioxydant.

Les apports de vitamines conseillés dépendent de l'état physiologique et de l'activité physique. Une alimentation variée et équilibrée permet de garantir un apport convenable. L'absence d'un type de vitamine ou carence est responsable de maladies appelées avitaminoses. Il en existe plusieurs notamment le scorbut (déficience en vitamine C), le rachitisme (carence en vitamine D), le béribéri (carence en vitamine B1) et la xérophtalmie (carence en vitamine A).

Par Ange Kounkou, président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

L'État dote les directions en véhicules

Le recteur de l'Université Marien Ngouabi, Armand Mouyikoua a remis officiellement, le 23 septembre à Brazzaville, les moyens roulant aux différentes directions de l'enseignement supérieur.

Parmi les directions ciblées : la scolarité et des examens ; la bibliothèque universitaire ; la grande bibliothèque ; les affaires financières et l'agence comptable ; la recherche ainsi que le secrétariat général. Il s'agit d'un geste de l'État dans le souci d'améliorer et de renforcer les capacités de gouvernance administrative, financière et pédagogique de l'Université. Le recteur a exhorté les bénéficiaires à faire bon usage du matériel et à le maintenir en bon état. « *Ma préoccupation est que vous puissiez faire le nécessaire pour que ces moyens roulants puissent être un investissement durable. Ces véhicules appartiennent au service et ne doivent*



Le recteur donne les orientations de bon usage / crédit photo adiac

être utilisés qu'à des fins professionnelles sauf pour des cas exceptionnels », a-t-il recommandé. Au terme de la cérémonie de remise de ces véhicules, le directeur de la scolarité des examens, Guillaume Obamalébigui, n'a pas caché sa satisfaction : « *ce moyen*

roulant donné au service de la scolarité des examens consiste à améliorer nos prestations et assurer une bonne gouvernance parce qu'il nous a été très difficile de contrôler nos actions en période d'examen où il nous arrivait de gérer parfois onze établissements ».

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La réouverture des internats devient une nécessité

La doléance a été formulée le 20 septembre, à l'issue des travaux de la dix-neuvième session ordinaire du conseil national de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, clôturés le 20 septembre à Brazzaville, par le ministre Serge Blaise Zoniaba.

Les travaux ont été organisés sur le thème : « *accélérons la mise en œuvre de la refondation de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante en vue de l'émergence du Congo à l'horizon 2025* ».

Parmi les autres recommandations prises, figurent, celles concernant la lutte contre les antivaleurs dans les établissements ; la relance de la commission paritaire ; l'amélioration de

la gouvernance et accroissement de l'implication des parties prenantes dans l'enseignement, la formation technique et professionnelles ; du développement des compétences en vue d'une transformation ainsi que la réouverture des internats ; la réhabilitation ; la construction et l'équipement. Outre ces recommandations, le conseil avait pris également des résolutions relatives au changement de l'uniforme scolaire, à la révision du décret n 99-297 du 31 décembre 1999, portant création, attribution et fonctionnement du conseil national de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante et l'organisation de la journée porte ouverte du sous-secteur.

Notons que plusieurs thèmes

ont été développés au cours de ces travaux. L'on peut citer le point sur la campagne des examens et concours techniques et professionnels, session 2014, la révision des filières de ce sous-secteur de l'enseignement technique pour une meilleure adéquation formation-emploi ; le partenariat public-privé, et les perspectives du développement de l'enseignement : point de vue des partenaires.

Au terme de la session, le ministre Serge Blaise Zoniaba a appelé le conseil à réviser les programmes de l'enseignement. Il a, par ailleurs, assuré les partenaires de l'éducation de la collaboration entre le ministère et le secteur privé tout en les invitant à apporter les propositions afin d'engager le débat.

L.G.O.

LITIGE

La famille Loko interpelle Tsengue-Tsengue

Lors d'une mise au point organisée le 20 septembre à Brazzaville, Victorine Loko Mfoudi a dit l'indignation de sa famille face aux attaques dont Michel Ngakala fait l'objet de la part de leur locataire, Tsengue-Tsengue, responsable de la Société Challenge Futura. À l'origine, un contentieux né de la vente du terrain à Michel Ngakala, le même terrain qu'occupe Tsengue-Tsengue.

Cette communication avait pour objet d'éclairer l'opinion sur ce qui se passe réellement concernant l'achat de cette parcelle située au 1406 de l'avenue des Trois Martyrs aux Plateaux des 15 ans dans le quatrième arrondissement Mounkali. Il s'agissait aussi de mettre un terme aux accusations lancées contre Michel Ngakala qui, selon Tsengue-Tsengue, aurait déloyalement acheté. La représentante de la famille Loko tient à préciser que Michel Ngakala n'est pas un étranger, qu'il bénéficie des mêmes droits que n'importe lequel des Congolais. La famille

Loko tient à rappeler qu'elle est propriétaire du terrain qu'occupe Tsengue-Tsengue jusqu'à ce jour en tant que locataire. « *C'est tout à fait normal que nous agissions de droit. Donc, nous avons le droit de faire de cette parcelle ce que nous voulons. Nous n'avons pas de compte, ni de permission à demander à qui que ce soit, et bien moins encore à Tsengue-Tsengue* », a-t-elle martelé, soulignant que la décision de vendre la parcelle était prise de façon unanime et en suivant la procédure.

À ce propos, un délai lui avait été prescrit pour pouvoir réfléchir et réunir toute la somme demandée. Il s'est avéré que la famille a attendu pendant trois mois, une fois relancé, ce dernier est resté catégorique disant qu'il ne pouvait pas donner plus. « *En dehors de cette vente, on pouvait également l'expulser du fait qu'il ne paie pas le loyer depuis trois ans déjà. Oui, trois ans d'impayés. Nous ne faisons pas du social, ce n'est pas un terrain de l'État, il s'agit là d'un terrain privé* », a déclaré la représentante de la famille Loko.

Selon Victorine Loko Mfoudi, un jugement a été rendu. Tsengue-Tsengue a été condamné à payer à la succession Loko et Michel Ngakala la somme de cinq millions de FCFA à titre de dommage et intérêt.

Guillaume Ondzé

CONGO-RUSSIE

La jeunesse au menu d'une table ronde

Les débats ouverts par Valery Mikhaïlov, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Russie en République du Congo, portent sur La coopération Russie-Congo et la jeunesse.

Depuis un certain temps, le CCR a pris l'option d'organiser des tables rondes thématiques. L'économie, l'enseignement supérieur, les possibilités de coopération entre les deux pays sur les cinquante ans des relations diplomatiques, etc. ont déjà fait l'objet d'échanges entre les deux pays. Cette fois-ci, c'est la jeunesse qui est au centre des discussions. Elle se tient dans le prolongement du séjour russe d'une délégation de quinze jeunes africains parmi lesquels huit Congolais.

En effet, courant leur bref séjour à Moscou, les jeunes ont eu des rencontres officielles car reçus dans les institutions publiques russes : l'assemblée fédérale, l'académie diplomatique du ministère des Affaires étrangères, l'agence fédérale pour la jeunesse, l'agence fédérale pour la coopération humanitaire...

Outre ces jeunes, ont également intervenu, le ministre Claude Ernest

Ndalla, conseiller spécial du chef de l'État qui est l'un des premiers étudiants congolais en ex Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) ; le directeur de cabinet du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement qui a vécu pendant 13 ans en Russie. Il a invité les jeunes à aller étudier en Russie, car la langue russe est très riche ; le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) Vital Bala ; le conseiller économique de l'ambassade du Congo en Russie...

L'éducation supérieure domine la coopération entre les deux États « Si en 2012 il y avait 34 étudiants, en 2013 il y avait 44 étudiants, pour cette année 2014, il y a eu 92 étudiants congolais qui vont en Russie. S'ajoutent ceux qui vont pour le compte de l'État congolais, c'est-à-dire ceux qui bénéficient de la bourse du ministère de l'Enseignement supérieur, et enfin, ceux qui vont à leurs propres frais. Cela veut dire que c'est une branche de la coopération qui s'est développée », a expliqué le directeur du CCR, Sergueï Belyaev. Un voyage qui a inspiré certains jeunes comme Gildas Mayela, journaliste. Il a suggéré un relais satellitaire entre les chaînes



Une rencontre qui met la jeunesse au coeur de la discussion

russes et congolaises. Hordel Biakoro Malonga a proposé la célébration de la Journée interculturelle entre la Russie et le Congo alors que Rominique Makaya, reporter sportif aux *Dépêches de Brazzaville*, a plaidé pour une coopération dans le domaine des sports. certaines suggestions sont prises en compte a affirmé

le directeur de cabinet du ministre de la Communication. Pour l'année prochaine, seront invités, les jeunes représentants de la vie sociale et économique du Congo. Un film sur la séquence du voyage de ces jeunes en Russie a été projeté à la fin de la table ronde.

Bruno Okokana

SOUDAN DU SUD

Le pouvoir et les rebelles invités à cesser des manœuvres dilatoires

Les négociations de paix entre le gouvernement de Juba et les rebelles sud soudanais ont repris lundi à Bahir Dar, dans le nord-ouest de l'Éthiopie, sous la médiation de l'Union africaine, dirigée Seyoum Mesfin. À l'ouverture des discussions, le président du processus de médiation, coordonné par le bloc politique régional IGAD, a demandé aux factions sud-soudanaises de cesser de ne plus faire l'économie du temps mais de discuter franchement pour que leur pays retrouve la paix. « Personne ne va gagner sur le terrain, a-t-il dit en durcis-

sant le ton. Autant s'entendre, d'autant que le conflit a déjà coûté la vie à plus de 10.000 personnes, alors que onze millions sont menacées par la famine ». Le programme des discussions prévoit pour cette semaine la formation d'un gouvernement de « transition et d'union nationale », que l'IGAD a demandé aux belligérants de mettre en place. D'après le chef de la délégation des rebelles parmi les principaux enjeux de ces négociations figurent l'attribution du poste de Premier ministre, et les pouvoirs qui lui seront attribués.

Les pourparlers de paix qui se déroulent présentement entre les parties sud soudanaises sont les premiers du genre depuis la signature, fin août, par le président sud-soudanais Salva Kiir et son rival Riek Machar, du quatrième accord de cessez-le-feu depuis le début du conflit. Rappelons que le Soudan du Sud est déchiré depuis la mi-décembre par un conflit émaillé d'atrocités entre les troupes fidèles au président Salva Kiir et celles de son ancien vice-président et rival, Riek Machar.

Nestor N'Gampoula

CHAOS EN LIBYE

Les Nations unies proposent une réunion d'urgence le 29 septembre

La mission de l'ONU en Libye (UNSMIL) s'est rendue à l'évidence que plus rien ne va en Libye. Pour mettre fin au désordre qui y règne et ramener la paix dans ce pays, elle a proposé la tenue d'une réunion d'urgence à cette date du 29 septembre.

« L'ONU proposera sous peu une première réunion de dialogue, lundi 29 septembre, entre des délégations qui représentent les différentes parties du conflit libyen », a indiqué l'UNSMIL, dans un communiqué. Cette rencontre devrait se tenir en Libye, précise la source sans en révéler le lieu exact.

L'annonce de cette réunion de dialogue visant à mettre fin à l'anarchie institutionnelle qui règne dans ce pays en proie aux milices armées qui s'entre-déchirent pour contrôler les

points stratégiques de la Libye a suscité une lueur d'espoir chez de nombreux Libyens. Ceci, parce qu'hormis les violences entre milices frivales, la bipolarisation persiste sur place depuis quelque temps : deux gouvernements et deux parlements concurrents se disputent actuellement la légitimité politique.

« Le dialogue proposé par l'UNSMIL sera fondé sur la légitimité des institutions élues », précise l'organisation. L'objectif de la réunion : aboutir à un accord sur le règlement

intérieur de la Chambre des représentants et sur « d'autres questions liées à la gouvernance du pays ».

Plongée dans un profond gouffre depuis la chute de Mouammar Kadhafi, la Libye a du mal à renouer avec la paix puisque ses autorités en place peinent à rétablir l'ordre. Elles ont à plusieurs reprises fait appel à l'aide de la communauté internationale pour que celle-ci leur prête main-forte et les aide à former les services libyens de sécurité. Mais l'aide internationale est boudée par une partie de la population, qui organise quelque fois des manifestations de protestation pour exprimer sa colère.

N. N'G.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

Une réflexion organisée à Brazzaville sur l'interaction paix-école

Lundi 22 septembre, le Centre d'information des Nations unies (Unic), a organisé un focus à l'occasion de la Journée internationale de la paix qui se tient le 21 septembre de chaque année.



La rencontre a regroupé les étudiants, les responsables des associations, les cadres du secteur de l'éducation, et des journalistes.

Au cœur des débats, l'interaction entre la paix et l'école. L'unique orateur de cette mise au point, Bedi Auguste, inspecteur délégué des lycées, a estimé que l'absence de paix perturbe largement le bon fonctionnement de l'école. Il a décrié également le fait que « l'école actuelle, au lieu d'enseigner aux élèves, ce qui est de mieux dans la société contemporaine, les divise au lieu de les unir. Elle n'encourage que l'égoïsme et l'individualisme, à la place de la coopération ou de la solidarité ».

Interrogé sur l'interaction qui existe entre la paix et l'école au Congo, l'inspecteur a souhaité que l'école congolaise soit au service de l'humanité en enseignant le chemin de la compréhension et de la tolérance. « Elle doit faire vivre les droits de l'Homme en classe, lutter contre l'exclusion, la discrimination tout en intégrant le respect des règles communes », a-t-il martelé.

Cette année, la communauté internationale célèbre la Journée de la paix sur le thème « le droit des peuples à la paix ». Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans un message publié à cette occasion, a estimé que la culture de la paix est un long processus qui doit intéresser l'ensemble des citoyens où qu'ils se trouvent. Il a également invité les dirigeants du monde à s'engager pour la paix afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre. « J'invite chacun à réfléchir à la paix, à chérir la paix et à la nourrir dans son cœur pour qu'elle croisse et s'épanouisse », a souligné Ban Ki-moon dans son message.

Notons que la Journée internationale de la paix a été instituée en 1982. Elle est célébrée à travers le monde conformément à la résolution 36/67 de l'Assemblée générale de l'ONU.

Fiacre Kombo (stagiaire)

CONFLIT SYRIEN

Le monde prend peur de la menace terroriste

Les dirigeants de plusieurs pays viennent de se réunir à New-York, aux États-Unis, sous les auspices de l'Onu, autour d'une conférence sur le climat.

Le changement climatique est en effet depuis des années au cœur de débats qui n'en finissent pas. Et pour cause. Ils mettent sur la balance les questions de souveraineté des États, donc de leurs intérêts immédiats, et celles pourtant cruciales, mais presque généralistes de la survie de l'humanité. À chaque fois, on l'a vu, les promesses solennelles faites ne sont pas suivies d'effet. Mais toutes les fois, lorsque les experts dissertent sur le développement durable, un autre défi pressant traverse les esprits : la lutte contre le terrorisme. Comment y faire face avec la ferme volonté de mutualiser les efforts ?

Trois ans après l'éclatement du conflit syrien et son enlisement, le langage pour désigner le terrorisme international s'est enrichi de nouveaux vocables. Au fil des jours, la référence à Al Qaïda, groupe formé par Oussama Ben Laden, auteur présumé des attaques meurtrières du 11 septembre 2011 aux États-Unis, est moins en vue dans la presse comme chez les spécialistes. En lieu et place, ont émergé « État islamique en Irak et au Levant », puis à sa suite « État islamique » tout court. C'est la trouvaille des hommes qui, forts de recruter leurs adeptes à travers le monde, et ils l'ont prouvé, ambitionnent de se constituer un territoire et des institutions fondés sur leur foi en leur Dieu. Ils sont rejoints

par des djihadistes venant de partout, des États-Unis, de France, du Royaume Uni, de pays arabes, d'Afrique.

Les guerres inachevées de l'autre décennie

L'État islamique survient dans un contexte de guerres inachevées des deux dernières décennies : celles d'Irak, lorsqu'il fallut renverser Saddam Hussein, celle d'Afghanistan, menée contre le chef d'Al Qaïda et les Taliban, celle de Libye contre Mouammar Kadhafi ; naturellement celle en cours en Syrie. Des guerres inachevées qui ont déteint sur l'instabilité chronique de plusieurs régions du monde. L'Afrique s'est trouvée malgré elle à la première affiche de ce tableau peu reluisant : trafics en tous genres, prises d'otages, massacres de civils innocents, attaques des symboles publics dans plusieurs pays, diffusion de vidéos montrant des hommes excités célébrant ces « triomphes », la vie n'est plus comme avant et le petit écran en assure un bon relais.

Sur cette dernière considération, les observateurs s'accordent à dire que c'est bien la guerre inachevée de Libye, elle-même moyennement fille du printemps arabe, qui est la mère nourricière de nombreux réseaux terroristes répertoriés sur le continent. Des réseaux dormants qui ont repris vie, d'autres en création qui ont

eu de quoi exister. Le Mali paye un lourd tribut, l'Algérie, malgré des efforts soutenus, n'est pas totalement à l'abri. Mais à la ronde, des actes s'apparentant plus ou moins à la contagion de la nébuleuse terroriste affectent une zone englobant potentiellement le Mali, le Niger, le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, la Somalie, la Tunisie, mais aussi le Nigeria et tout récemment le Cameroun, en Afrique centrale. Si l'on considère les conflits en Centrafrique, au Soudan du Sud, et à l'Est de la République démocratique du Congo, on parlerait volontiers du danger qui pèse sur une grande partie de l'Afrique. Le Nord, l'Ouest et le Centre du continent sont sur la sellette.

L'État islamique et l'occident

Observons la teneur de cet appel du porte-parole de l'État islamique : « *La meilleure chose que vous puissiez faire est de vous efforcer de tuer tout infidèle, qu'il soit Français, Américain ou un de leurs alliés... Si vous ne pouvez pas trouver d'engin explosif ou de munitions, alors isolez l'Américain infidèle, le Français infidèle ou n'importe lequel de ses alliés. Écrasez-lui la tête à coup de pierre, tuez-le avec un couteau, renversez-le avec une voiture, jetez-le dans le vide, étouffez-le ou empoisonnez-le* ». Signé : Abou Mohamed al Adnani, qui s'adresse à la fois aux fidèles de l'État en proclamation à la jonction des territoires irakien et syrien, et

aux pays occidentaux entrés en guerre contre ce dernier. En l'occurrence, et pour le moment encore, les États-Unis et la France, sur les 40 pays en lice pour former la grande coalition contre le terrorisme.

De teneur du message, il faut plutôt parler de la brutalité de celui-ci. Mais cette violence verbale de ceux qui n'hésitent pas à passer à l'acte est loin d'impressionner ceux qui sont décidés à leur mener la vie dure. « La France ne cédera pas aux terroristes », « l'Algérie ne négociera pas », ont notamment déclaré les responsables français et algériens après l'enlèvement, le 22 septembre, en Algérie d'un ressortissant français, Hervé Gourdel, décapité par un groupe se réclamant de l'État islamique. Dans cette guerre engagée contre les fondamentalistes de l'EI par l'occident, l'on peut s'interroger sur de nombreux paradoxes qui l'entourent. Le premier est ce refus de dialogue entre des pays qui se disent tous opposés à une quelconque victoire des terroristes avec la création effective de l'EI. On sait l'Irak sur cette position, en même temps que le régime syrien. Des mauvais partenaires malgré quelques atouts dont ils peuvent disposer peut-on dire. Parce que les États-Unis, la France et le Royaume Uni demandent le départ sans condition de Bachar Al Assad, parce que ces pays n'ont pas encore soldé leur contentieux nucléaire avec Téhéran, ils s'abstiennent par principe de tout compromis qui se solderait

par un engagement concerté contre l'EI.

Et voilà Washington et Paris prendre sur eux de bombardier les territoires irakien et syrien contrôlés par les combattants de l'État islamique se fiant tout bonnement à la précision présumée de leurs avions de chasse. À terme, en l'absence de soldats sur le terrain (ils l'ont annoncé), qui vérifiera que les cibles sont réellement touchées, que les souffrances infligées aux civils par les terroristes sont arrêtées, qu'enfin l'Irak est tiré d'affaire ? Devrait-on, attendre quelque chose des frémissements diplomatiques enregistrés à New-York lorsque le président français, François Hollande, a rencontré son homologue iranien, Hassan Rohani ? Le fait est que, plus les États-Unis et la France tardent à regarder la réalité en face en tentant de parler aux partenaires qu'ils ne portent pas nécessairement (l'Irak et la Syrie en l'occurrence), plus ils auront du mal à assoir une politique de sortie de crise dans cette région et peineront à se dégager de l'engrenage dans lequel ils risquent de s'enfermer. Pendant ce temps, les terroristes s'implanteront, pendant ce temps, la peur qui gagne le monde à cause de ces échecs de coordination affectera des secteurs entiers de la vie des États et des citoyens. Il n'est pas certain, qu'en ce moment-là, le mérite en reviendrait à la diplomatie internationale.

Gankama N'Siah

SANTÉ

Des stratégies de lutte contre la mortalité maternelle et néonatale

En marge de l'assemblée générale des Nations unies, les épouses des chefs d'État africains se sont réunies le 22 septembre à New York pour échanger leurs expériences dans le cadre du programme de développement post-2015. Leurs efforts visent à réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

La réunion a été organisée par le Fond des Nations unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida (Opdas) dont fait partie l'épouse du chef de l'État congolais, Antoinette Sassou N'Guesso. Cet événement a réuni, outre les premières dames, d'éminentes personnalités, des responsables d'organisations internationales et des philanthropes. Objectif : lancer un appel à l'action pour renouveler les engagements sur la santé maternelle et mobiliser les dirigeants politiques à investir.

Dans sa communication, Antoinette Sassou N'Guesso a présenté quelques actions menées par sa Fondation (Congo Assistance) en collaboration avec le gouvernement de son pays et d'autres partenaires. En toile de fond, sa contribution pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA) en 2010 ; son implication dans la lutte contre la drépanocytose et l'adoption, au plan international, d'un corpus normatif qui a permis à cette maladie génétique de sortir de l'anonymat. Ce combat, a-t-elle rappelé, a abouti à la construction à Brazzaville du plus grand Centre national en Afrique de lutte contre la drépanocytose. Celui-ci permettra de rapprocher le malade du corps médical soignant.

Yvette Reine Nzaba

Comprendre l'État islamique

Installé à cheval sur de larges portions de la Syrie et d'Irak, le califat auto-proclamé de l'État islamique est l'organisation islamique radicale montante. L'avancée de ce groupe prônant l'application stricte de la charia dans ces territoires a provoqué dans les pays voisins un afflux massif de réfugiés notamment chrétiens et musulmans chiites qui craignent pour leur vie. Ces concurrents d'Al-Qaïda inquiètent les puissances occidentales qui ont décidé de lancer contre eux une vaste opération militaire sous le leadership américain.

Après la prise de contrôle d'une partie du territoire irakien et la proclamation de la création d'un califat à cheval sur la Syrie et l'Irak, sous l'autorité de leur chef Abu Bakr al-Baghdadi, l'État islamique d'Irak et du levant ou État islamique d'Irak et de Syrie a décidé de se rebaptiser État islamique, en Juin 2014. Le groupe djihadiste sunnite reconnu comme une organisation terroriste vise à « briser les frontières » et à réaliser l'unité des musulmans au sein d'un État islamique régit selon la charia, qui s'étend jusqu'à la Jordanie et au Liban et de libérer la Palestine. Leur idéologie d'unification se construit en référence à l'idéologie islamique mais également aux accords Sykes-Picot, des accords secrets conclus à la fin de la première Guerre mondiale entre la France et l'Angleterre. Ces accords prévoyaient le découpage des frontières dans cette ancienne partie de l'empire Ottoman et un partage des zones d'influence entre ces deux puissances coloniales. L'État islamique s'appuie sur le fort

ressentiment de la base sunnite, minoritaire en Irak, dont ils représentent 20% de la population. Ce groupe ethnique s'estime mal considéré par le gouvernement chiite irakien depuis la chute du régime de Saddam Hussein. Actif en Syrie dans la lutte contre le régime de Bachar El Assad, l'État islamique a facilement conquis une portion du territoire irakien, grâce à des alliés locaux. Selon certaines estimations, l'État islamique et ses alliés contrôlèrent entre 40.000 et 90.000 mètres carrés de territoire, dont 35% de la Syrie, soit l'équivalent de la taille de la Belgique ou de la Jordanie. 8 millions de personnes vivaient dans des zones sous contrôle total ou partiel de l'État islamique.

Selon les autorités américaines, l'État islamique serait fort de 31.000 combattants de toutes nationalités. Ceux-ci ont un arsenal militaire qui feraient pâlir d'envie nombre d'armées régulières africaines : armes lourdes et légères, lance-roquette, fusils anti

aériens, missiles sol-air, tanks et véhicules blindés en partie récupérés sur les armées syrienne et irakienne. L'État islamique détiendrait un trésor de guerre estimé à 2 milliards de dollars. Au départ financé par de riches soutiens basés dans les pays du golfe, le groupe s'auto-finance aujourd'hui grâce aux champs de gaz et de pétrole situés dans les zones sous son contrôle ainsi qu'aux impôts, kidnappings, ventes d'antiquités et à la contrebande. Sa récente offensive irakienne lui a également permis de faire main basse sur les liquidités détenues par les banques situées dans les villes conquises.

Abu Bakr Al Baghdadi, calife auto-proclamé de l'État islamique, avait succédé en avril 2010 à Abu Umar al-Baghdadi à la tête de l'organisation État islamique d'Irak à la mort de ce dernier. L'organisation terroriste née après l'intervention occidentale en Irak, pour lutter contre « l'occupation » du territoire, s'est illustrée dès ses débuts par ses exécutions brutales d'otages dont de nombreux journalistes. Aboubakar Shekau, chef de la secte islamiste nigérienne Boko Haram, a apporté son soutien au chef de l'État islamique avant de se proclamer lui-même calife et le chef d'AQ-MI en Algérie lui aurait fait allégeance.

Rose-Marie Bouboutou

KAGA-BANDORO

Une attaque au village Mbata aurait fait 10 morts et des blessés

Au moins 10 personnes auraient trouvé la mort et plusieurs autres blessées à Mbata, un village situé à 42 kilomètres de la ville de Kaga-Bandoro sur l'axe Mbrès (centre-nord). Il s'agit d'une attaque des hommes armés non identifiés le mardi 23 septembre aux environs de 4 heures du matin.

Contacté par le RJDH, certains rescapés attribuent cette attaque à une bande armée qui serait passée pour des Anti-Balaka. Selon un habitant joint ce mercredi par le RJDH, plusieurs autres personnes seraient

prises en otage par ces hommes armés.

En fuyant les hostilités, des habitants de ces localités ont trouvé refuge dans la ville de Kaga-Bandoro et dans la brousse. « Il y a 10 personnes qui sont tuées parmi lesquelles trois enfants et deux femmes. D'après les témoignages recueillis, les agresseurs ont également enlevé des femmes et des enfants du village Mbata », a rapporté au RJDH une source sécuritaire.

Selon Noël, l'un des rescapés qui a réussi à trouver refuge dans la ville de Kaga-Bandoro, les assail-

lants seraient au nombre d'une quarantaine. « Ils ont fait irruption tôt le matin. Ils ont tué des personnes et pillé des maisons. 11 maisons ont été incendiées », a affirmé la source.

L'une des blessées qui ont été transférées à l'hôpital de Kaga-Bandoro pour des soins a succombé suite à ses blessures, a fait savoir au RJDH une source hospitalière. « Nous avons informé les forces présentes sur place dès notre arrivée en catastrophe dans la ville. Nous attendons leur réaction », a espéré le témoin.

BOZOUUM

Un homme accusé de sorcellerie est lynché par des jeunes

Un homme âgé de 50 ans a été violemment lynché par des jeunes et parents d'une malade. Cet homme a eu la vie sauve grâce à l'intervention des éléments de la gendarmerie.

Selon les témoignages recueillis par le RJDH depuis la ville de Bozoum, cet homme a été d'abord enfermé dans une maison deux jours avant d'être tabassé par des jeunes. « Ils ont coupé son oreille, et l'on torturé après l'avoir enfermé deux jours dans une maison. Ils l'ac-

cusaient d'avoir envoûté leur frère », a témoigné un habitant de cette ville.

Une source hospitalière a noté que cet homme est toujours hospitalisé. « Son état de santé reste désagréable vu son âge. Il est placé sous des soins intensifs », a indiqué la source.

Jointe par le RJDH, la gendarmerie de Bozoum a déploré cette justice populaire avant de regretter le manque de moyen. « Cet acte est inadmissible. Pour le moment, nous ne dispo-

sons pas de moyens nécessaires pour poursuivre les auteurs de cet acte. Mais nous continuons toujours à mener des investigations afin de mettre la main sur les présumés auteurs de ces actes », a dit le commandant par intérim de la brigade de recherche et d'investigations de la ville de Bozoum.

Dans plusieurs villes de province, de nombreux cas de justice populaire ont été signalés ces derniers temps.

BAMBARI

La Caritas déplore la situation des personnes déplacées dans les villages environnants

Les déplacés des villages environnants la ville de Bambari (centre) sont abandonnés à leur triste sort. Le gouvernement et les ONG humanitaires se préoccupent davantage des déplacés du centre de Bambari. Une observation faite ce mardi par Benoît Nguipanguinza, Chargé de Programme à la Caritas de Bambari.

Ce constat a été fait lors de deux missions conduites par l'équipe de la Caritas de Bambari sur l'axe Bambari Kouango et l'axe Bambari Grimari. Selon la description faite par Benoît Nguipanguinza, 24 villages sont considérés comme des villages d'accueil sur l'axe Bambari Grimari à l'exemple de Kitingou à 44 kilomètres, de Ngalingou à 8 kilomètres de Grimari et du village Grakoundji à 60 kilomètres de Kouango. La deuxième mission, était sur l'axe Bambari Ndassimba.

Pour Benoit Nguipanguinza le cas du village Ndémakra, situé à 57 kilomètres en allant vers Kouango est alarmant. « Toutes les cases ont été pillées et saccagées. Environ 200 personnes restent jusqu'à ce jour cachées dans la brousse et

résident sous des arbres. Ces exactions sont commises par des groupes armés basés à Lioto. Il n'y a pas eu de victimes corporelles mais des pillages de biens », a-t-il décrit.

« Le problème le plus urgent se situe au niveau de la santé. Plus de centre de santé et de médicaments. Les enfants et les femmes sont livrés à eux-mêmes », a indiqué le Chargé de Programme à la Caritas de Bambari.

Sur l'axe Ndassimba, la même source a affirmé constater une similarité avec la situation sur l'axe Kouango mais avec une petite variante. « La situation sur Ndassimba est identique parce que tous les villages situés sur cet axe du croisement jusqu'à Ndassimba sont abandonnés. Les gens ont tous fui suite aux

exactions et aux pillages. Par exemple dans un village sur le même axe, 14 personnes ont été tuées le 5 septembre 2014. Les exactions sont essentiellement commises par des groupes peulhs armés présents sur l'axe ».

Benoit Nguipanguinza a par ailleurs indiqué qu'il y a la présence des forces internationales à Bambari et dans les villages environnants où elles effectuent des patrouilles. Toutefois, reconnaît-il, « nous espérons qu'avec l'arrivée des autres forces, la situation va changer. Figurez-vous qu'il y a des familles d'accueil qui reçoivent jusqu'à 19 personnes dans une seule maison. Il y en a qui dorment à même le sol et manquent de tout. Il faut réagir maintenant car c'est déjà depuis le mois de mai que ces personnes vivent cette situation ».

C'est du 16 au 19 septembre et du 20 au 21 septembre dernier que la Caritas de Bambari a effectué ces deux missions.

FAIRE PART



Né le 22 septembre 1968, Jean-Rémi Mongo a soufflé ce lundi 22 septembre 2014 ses 46 bougies tout en comptant recevoir du Seigneur de nouvelles années de vie.

Joyeux anniversaire, Jean-Rémi !

IN MEMORIAM

25 septembre 2013 - 25 septembre 2014

Voici un (1) an que nous quittait brutalement notre très chère et bien aimée mère, sœur, tante et grande mère Ndôh Georgine.

En cette date commémorative, Monde Alphonse, Mme Gbetou née Dza Julienne, Egnongo Roséline, Atsoutsou Lydia, Atsoutsou Nguiambo Boris, Atsoutsou Modeste, Atsoutsou Nguabi Emersonn, Akondzo Lina, la famille Nguiambo Otoukouleke, les nièces, neveux et petits fils prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour celle qui a été notre modèle.

A cet effet une messe sera dite ce jeudi 25 septembre 2014 à l'église Saint Louis Marie Grignon de Mont fort de Mikalou.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Arcade Arnaud Bikondi agent des Dépêches de Brazzaville, Georges Ibata et les enfants Obenda ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances

le décès de leur frère et père, Placide Obenda, survenu le mercredi 17 septembre 2014 à 17 H 05 mn au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU). La veillée mortuaire se situe au n°62 rue Balloys Talangaï.

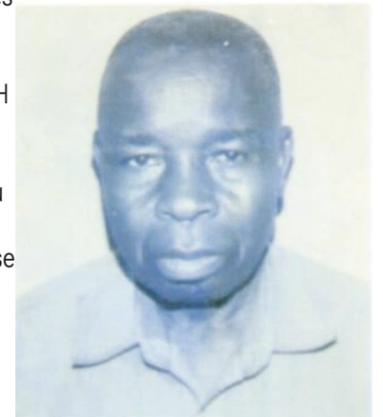
Le programme des obsèques se présente comme suit.

Vendredi 26 septembre :

-09h00 Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville;

-12h00 Discours funéraires à la salle du royaume de Mouléké, sis au 162, de la rue mpangala Ouénzé (croisement des avenues des chars et de l'Intendance ex-marché Bouemba);

-13h00 Départ pour le cimetière la grâce.



AVIS DE RECRUTEMENT

Une société d'assainissement de la place recherche actuellement une secrétaire, un ou une comptable, un technicien HSE, un jardinier, un responsable qualité, un magasinier, un éboueur (ramasseur d'ordure). Envoyer le cv, lettre de motivation, certificat de travail et photocopie pièce d'identité par

Mail : lebras.marieamelie@gmail.com ou contacter le numéro 05 622 57 50

CINÉMA

Nadège Batou signe son cinquième film documentaire

Sur le Divan est le titre du nouveau film documentaire réalisé par Nadège Batou dans le cadre du concours l'Afrique au féminin organisé par CFI et Canal+. Ce projet visait à soutenir des réalisatrices africaines francophones vivant en Afrique subsaharienne.

Nadège Batou a pris part à ce concours aux côtés de douze autres consœurs africaines avec une préférence pour des sujets qui mettent en lumière les réalités quotidiennes. Ce film relate l'histoire d'une Nigérienne, sacrée reine de la beauté dans son pays, qui a fini par tomber dans l'oubli et obligée de se confier à un psychologue pour évacuer sa douleur.

Nadège Batou a été inspirée par l'expérience du docteur Didier Allagbada, un psychologue réputé en Afrique de l'Ouest, devant qui les femmes expriment leurs déboires. « Dans le bureau de Dr Didier Allagbada, il y a un divan rouge où ses femmes s'assoient pour se confier à lui. Toutes les confessions les plus intimes de ses femmes tourmentées se font donc sur le divan. D'où le titre du film Sur le divan. » Le docteur Allagbada montre la souffrance des femmes qui, pour la plupart du temps, trouvent refuge dans la religion. « J'ai été intéressée par ce sujet parce que je suis une femme et je subis aussi l'influence de la société et de la famille qui voulaient m'enfermer dans une bulle. Ensuite, ces deux personnages, le Dr Didier Allagbada et Mme Adiza, sont de ceux-là qui ont réussi à briser leurs chaînes. Ce court métrage est une façon pour moi de dire comme Mme Adiza : « Non à toutes les pressions subies par les femmes », explique Nadège Batou.

Actuellement Nadège est en plein développement de son premier long-métrage. Une fiction-animation qui parle du destin d'une femme au Congo, qui vit au gré des événements politiques et sociaux de son pays. On peut noter dans la filmographie de la réalisatrice congolaise Ku nkélo, À la recherche de l'eau, Dallas de Paris, Mwana'a Congo, Les boulistes co-réalisé avec Amour Sauveur et Ndako ya Bandeko avec Alain Kodja.

Hermione Désirée Ngoma

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO

« Palabres autour des arts » ce 25 septembre à Paris

La Librairie-Galerie Congo à Paris fait sa rentrée culturelle avec une nouvelle édition des rencontres «Palabres autour des arts» ce jeudi 25 septembre. Le thème de la rencontre sera «Écrire sous la mitraille» et les livres présentés par les chroniqueurs littéraires seront «Soleil noir» (Dambudzo Marechera), «Les aubes écarlates» (Léonora Miano), «L'autre moitié du soleil» (Chimamanda Ngozi Adichie) et «Une longue nuit d'absence» (Yahia Belaskri).

L'auteur invité de cette rencontre est Ndèye Fatou Kane à l'occasion de la sortie de son premier roman « Le Malheur de vivre » (L'Harmattan). Ndèye Fatou Kane est née à Dakar en 1986. Passionnée de littérature depuis son plus jeune âge, elle grandira avec les œuvres de son grand-père Cheikh Hamidou Kane (auteur de L'Aventure ambiguë) et avec celles d'Ahmadou Kourouma, Amadou Hampâté Bâ, Aminata Sow Fall, Boubacar Boris Diop, Mariama Bâ, Wole Soyinka entre autres... Cet amour de la lecture l'amènera à l'écriture, par le biais de chroniques publiées sur son blog, mais aussi dans divers webzines sénégalais (seneweb, dakaractu, lasenegalaise, agendakar, leboytownmag ...).

La troisième partie de soirée laissera place à un échange avec le public sur le thème : « Génocides ou conflits d'intérêt, la mémoire de guerre est-elle sélective ? »

À vos agendas !

Librairie-Galerie Congo - 23, rue Vaneau Paris 7e. 19h, entrée libre. Métro : Saint-François Xavier (13) ou Vaneau (12)

Pauline Pétesch

FRANCE

Ouverture du Salon professionnel du tourisme et des voyages

Alors que se tenait, le 23 septembre à New-York au siège des Nations unies, un sommet international sur le climat, la 36ème édition de l'IFTM Top Resa (International French Travel Market) a ouvert ses portes au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris.

Pendant quatre jours, la délégation congolaise conduite par Josué Rodrigue Ngouonimba, ministre du Tourisme et de l'environnement, est au rendez-vous français du tourisme, référencé par la profession comme le lieu de rencontres, de négociations, de la conduite et de la compréhension des évolutions du marché. Au près d'un public estimé à près de trente mille visiteurs, en collaboration avec la compagnie aérienne nationale Ecair, l'équipe du stand Congo présentera les multiples atouts d'un pays au cœur de l'écotourisme.

Dès la première journée, le



Un stand du Congo

stand a constitué un réel attrait pour le public. Le ministre congolais a reçu la visite de ses homologues ivoirien, béninois et malgache « pour échanger sur leurs expériences », a-t-on appris auprès de Gildas Mayela, le chargé de la communication de la délégation congolaise. La participation du Congo vise à promouvoir ou à faire visiter la destination Congo, à mieux

faire découvrir le Congo aux voyageurs d'affaires, de loisirs et d'événementiels, précise Martine Ngassaki, membre de la délégation congolaise. « Nous sommes un pays de potentialités touristiques énormes avec une superficie de 342 000 km², au cœur de l'Afrique centrale, à cheval sur l'Équateur », explique la directrice.

Marie Alfred Ngoma

AMC Telecom

Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 886 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

ENJEU ÉLECTORAL

L'UE prône le dialogue entre majorité et opposition

La mission européenne se dit prête, avec l'ensemble des pays membres de l'Union européenne (UE), à soutenir le processus électoral moyennant «certaines améliorations».

Dans son rapport final faisant la synthèse de son dernier séjour en RDC, entre mai et juin 2014, la Mission de suivi électoral de l'Union européenne en RDC analyse la situation politique dans ce pays et fait des propositions concrètes visant à sortir de l'impasse actuelle. Ce document rendu public, le 23 septembre, livre la position de l'UE en rapport avec la situation politique en RDC caractérisée actuellement par le débat sur la controverse autour de la révision de la Loi fondamentale. Là-dessus, l'UE propose le dialogue entre pouvoir et opposition pour l'organisation des prochaines élections comme seul remède efficace afin d'éviter une « impasse ».

La mission européenne invite donc le gouvernement à dialoguer sincèrement avec l'opposition sur des matières sensibles touchant au devenir



Mariya Nedelcheva, au centre, chef de la mission d'observation électorale de l'UE en RDC. « Le refus des autorités de se prêter à un réel dialogue, notamment au sujet de la

séquence des élections et du changement de mode de scrutin, risque de conduire le processus électoral à une impasse », peut-on lire dans ce document. Et l'UE de rappeler qu'elle est prête, avec l'ensemble des pays la composant, à soutenir le processus électoral moyennant « certaines améliorations ». À l'instar de l'ONU, elle exhorte les autorités congolaises à publier un « calendrier électoral complet, consensuel et assorti d'un budget détaillé » afin de permettre aux bailleurs de fonds d'aider à l'organisation des élections.

Là-dessus, l'abbé président de la Céni, qui vient de boucler le tour des contacts avec tous les partenaires parties prenantes au processus électoral ainsi que ceux de l'extérieur disposés à accompagner ce processus, est en passe de publier le calendrier électoral global conformément au vœu exprimé par l'UE et l'ONU. L'ébauche serait déjà fin prête. La Céni n'attendrait plus que les décisions du Parlement sur le vote des lois essentielles et du budget pluriannuel pour rendre public le calendrier global des élections, indique-t-on.

Alain Diasso

69^e SESSION ORDINAIRE DE L'ONU

Joseph Kabila s'exprime ce jeudi à New-York

Le président Joseph Kabila Kabange est attendu, le 25 septembre, à la tribune de la soixante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies qui se tient du 23 au 27 septembre à New-York.



Joseph Kabila Kabange

Arrivé depuis dimanche dans la capitale américaine, le chef de l'État RD-congolais est déjà de plain-pied dans les activités politiques prévues dans le cadre de cette session de l'ONU. De nombreux chefs d'État et de gouvernement ainsi que plusieurs hautes personnalités représentant le système des Nations unies ont effectué le déplacement de New-York. Déjà, le 22 septembre, Joseph Kabila a assisté à la plénière du sommet sur le climat qui a porté sur l'évaluation de l'application du Mécanisme régional de suivi de l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région des Grands lacs. Il ressort du communiqué ayant sanctionné ces travaux la réaffirmation par les participants de la viabilité et l'efficacité de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour parvenir à une paix durable en RDC et dans les Grands lacs. Tout en renouvelant leur engagement en faveur de sa mise en œuvre, les participants ont, entre autres, encouragé les Fardc et la Brigade onusienne à poursuivre leurs efforts afin de désarmer toutes les forces négatives présentes à l'est de la RDC, notamment les FDLR et les ADF-Nalu. Et ils ont rappelé la décision du mini-sommet de la Cirgl tenu à Luanda (Angola) et celle du sommet de la Sadc à Victoria Falls (Zimbabwe) donnant un ultimatum de six mois aux FDLR pour qu'elles se rendent et déposent

les armes volontairement.

Toutefois, la grande communication de Joseph Kabila sera celle du 25 septembre du haut de la tribune de la soixante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. Axée sur le thème principal « La relance des objectifs du millénaire pour le développement », il va sans dire que l'intervention du chef de l'État va braser toutes les préoccupations qui taraudent l'esprit des Congolais à ce moment de grand tournant de son histoire politique. L'accent sera mis sur la marche de la RDC dans le programme des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avec, à la clé, des progrès réalisés notamment dans le secteur de l'éducation. Joseph Kabila, ainsi que le confirme le calendrier de son séjour newyorkais, prévoit plusieurs autres activités, notamment un déjeuner de travail en l'honneur des chefs d'État africains et de gouvernement sur le thème « Mobiliser les capitaux d'investissements intérieurs pour stimuler les investissements intra-africains dans les infrastructures et l'intégration économique régionale ». Le président Joseph Kabila marquera sa présence à cette rencontre en tant qu'invité d'honneur du conseiller spécial pour l'Afrique du secrétaire général des Nations unies, indique-t-on.

A.D.

INSÉCURITÉ

Un réseau de criminels dans les filets de la police

Dix groupes de bandits à main armée ont été neutralisés le 23 septembre par la Police nationale congolaise et présentés au public par le commissaire provincial de la ville de Kinshasa, le Général Célestin Kanyama.

Kinshasa est en train, lentement mais sûrement, de retrouver sa quiétude mise à mal par la horde des criminels qui l'ont terrorisée il y a quelques temps. D'aucuns ont vu dans la résurgence de l'insécurité un effet retour de l'opération « Mbata ya Bakolo » qui a inversé dans la capitale des hors-la loi ayant trouvé refuge de l'autre côté du fleuve. Depuis lors, la criminalité a refait surface dans plusieurs quartiers de Kinshasa et avec, elle, la reprise du phénomène « Kuluna ». Des vols à main armés ont été recensés à Kinshasa qui a rassemblé un temps à une cour sans maître. Les braquages des boutiques et magasins mais aussi le cambriolage des coffres-forts, entrepôts et maisons de transfert de

fonds étaient devenus monnaie courante à Kinshasa au point de susciter de sérieuses appréhensions quant à la capacité des forces de police à maîtriser la situation.

Pourtant, le commissaire provincial de la police ville de Kinshasa et ses collaborateurs travaillaient dans le silence. Aujourd'hui, leurs investigations menées dans la pure discrétion, avec le concours de la population, ont permis de mettre la main sur dix groupes de bandits à main armée. Ces criminels ont été présentés au public le 23 septembre dans la commune de Bandalugwa au grand enchantement de la population. Cette dernière a salué et encouragé les efforts de la police à sécuriser les personnes et leurs biens. Dans le lot des criminels se retrouvent trois femmes généralement utilisées comme éclaireuses dans les opérations sensibles.

On y note aussi la présence de quelques civils et des militaires qui travaillent en étroite collaboration avec ces malfrats dans cette basse besogne. Ces crimi-

nels sont comptables de plusieurs forfaits commis à travers la ville dont l'assassinat du général de brigade Bikweto en décembre 2012 au quartier Jamaïque dans la commune de Kintambo.

Le Commissaire provincial a pris l'engagement de remettre les malfrats entre les mains de la justice afin qu'ils répondent de leurs actes. Présent à la cérémonie de présentation desdits criminels, le gouverneur de la ville de Kinshasa a, quant à lui, exhorté la population à collaborer davantage avec la police en vue d'éradiquer le banditisme à Kinshasa.

La tâche est ardue pour la police d'autant plus que de nombreux criminels continuent encore à courir les rues de Kinshasa. Le même mardi dans la matinée, un bureau de change et une maison de vente de cartes de communications prépayées situés au croisement des avenues By Pass et la route de Matadi dans la commune de Mont Ngafula ont été dévalisés au grand dam de leurs propriétaires tétanisés.

A.D.

RDC

Des confitures « Every day » interdites d'importation et de commercialisation

La décision a été prise le week-end dernier par le ministre de l'Économie et du Commerce, Jean-Paul Nemoyato Bagebole.

Le ministre de l'Économie et du Commerce a interdit d'importation et de commercialisation en RDC des confitures à base de cerises seules ou associées de marque « Every day ». La décision du ministre est motivée par le danger que présentent, pour la santé humaine, des fragments de verre dont la présence avait été signalée dans les bocaux en verre

contenant ces confitures par le Système d'alerte rapide des denrées alimentaires et des aliments pour les animaux (Rasff) de l'Union européenne, qui l'avait notifié au mois d'août. Dans un communiqué publié à cet effet, Jean-Paul Nemoyato Bagebole recommande à l'Office congolais de contrôle (OCC) de mobiliser tous les services œuvrant aux frontières afin d'identifier et de consigner toute cargaison contenant ces produits incriminés. Il a également instruit l'organisme international « Bivac » d'interdire l'embarquement desdits pro-

duits à destination de la RDC.

L'arrêt du ministre concerne également le retrait du marché de tous les stocks de ces produits vendus sur toute l'étendue du territoire national. Les administrations de l'Économie nationale, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage ainsi que de la Santé publique, la Direction générale des douanes et accises, et l'OCC ont été chargées d'exécuter cette décision. Ces confitures de marque « Every day », note-t-on, proviennent de la Hongrie, via l'Allemagne.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE MONSENGWO-MUKEBAYI

Des exceptions d'irrégularité soulevées en audience publique

Les avocats du journaliste ont noté, entre autres, que le ministère public avait pris une mauvaise direction de son action en ce sens que la personne visée en premier est le directeur de publication et non l'éditeur.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), qui suit de près le déroulement de la procédure dans l'affaire qui oppose le cardinal Monsengwo au journaliste Mike Mukebayi, a fait savoir que les avocats de la défense ont soutenu, devant la composition, lors de l'audience publique du 19 septembre, trois exceptions d'irrégularité. Selon cette ONG qui cite la défense du journaliste Mukebayi, le ministère public avait pris une mauvaise direction de son action en ce sens que la personne visée en premier, au regard de la loi sur la liberté de la presse en RDC, est le directeur de publication et non l'éditeur. Alors que la deuxième exception soulevée serait l'incompétence du tribunal de céans en raison de la territorialité de l'inculpé. « La juridiction compétente, en l'espèce, étant bien le tribunal de paix du Pont Kasavubu et non celui de la Gombe », a noté cette association.

La troisième exception, selon les avocats cités par FFJ, est l'obscurité même du libellé. « Parce que le fait lui-même pour lequel Mukebayi est poursuivi est une divulgation et non une dénonciation, parce qu'aux yeux de la défense, la divulgation suppose que le fait publié était caché mais qui a été porté sur la place publique », a précisé l'ONG.

Le tribunal, qui avait pris l'affaire en délibéré, avait promis de rendre la décision dans le délai de la loi aux exceptions soulevées. Aux termes du droit positif national, note-t-on, le délai renferme huit jours francs. Sauf sur décision motivée du président du tribunal de céans, le délai peut être porté



Le journaliste Mukebayi

à quinze jours. On rappelle que cette affaire se tient devant le tribunal de paix de Kinshasa-Gombe statuant à la prison centrale de Kinshasa. Mukebayi, lui, a été arrêté dans la matinée du 21 août dans sa résidence par des éléments de la police nationale en tenue civile, porteurs des deux mandats d'amener, l'un contre Mukebayi et l'autre contre John Tshingombe, directeur de publication, contraint actuellement à la clandestinité. Actuellement, les bureaux du journal ont été scellés le 15 septembre par la Police, sur instruction du parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe à la suite de la requête du ministre des Médias qui a avancé des « raisons administratives ». Cette décision de mettre sous scellé le journal contrariait nettement, selon FFJ, avec un moratoire ministériel de

quarante-cinq jours accordé aux journaux visés. « L'administration des médias avait plutôt argué que le journal RD Congo News n'était pas concerné par le délai de grâce. Cette attitude est un réel acharnement politico-judiciaire à l'endroit d'un journal qui gêne et dont les animateurs sont désormais dans le viseur des puissants », a dénoncé l'ONG dans un communiqué publié au lendemain de la mise sous scellé du périodique.

De son côté, Mukebayi a été entendu sur procès-verbal le même jour de son arrestation par un inspecteur des parquets pour « imputations dommageables ». La justice reproche à Mukebayi d'avoir laissé publier un intitulé citant l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo.

Lucien Dianzenza

CRISE AU SEIN DU CSAC

La plénière décide de saisir le procureur de la République

L'action vise à faire appliquer la mesure de suspension du président de cet organe de régulation des médias et de la télécommunication dans le pays.

La décision de l'assemblée plénière du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) de saisir le procureur de la République pour faire appliquer sa mesure de suspension du président de cet organe de régulation, Jean-Bosco Bahala, a été annoncée le 22 septembre. Elle a été prise lors d'une réunion qui a permis l'analyse du rapport de la commission ad hoc. « Nous allons prendre contact avec les autorités compétentes pour faire exécuter la déci-

sion de l'assemblée plénière », a soutenu la rapporteuse du Csac, Chantal Kanyimbo.

Pendant que la plénière du Csac insiste sur la mesure de suspension de l'abbé Jean-Bosco Bahala, lui, continue à ignorer superbement la décision et se dit toujours le seul habilité à engager cette institution, notamment à convoquer des réunions. « Comment ont-ils convoqué une réunion à mon insu alors que je suis présent ? », a-t-il fait observer à des journalistes venus couvrir cette activité. Présent à son bureau alors que la réunion se tenait dans une autre salle, l'abbé Jean-Bosco Bahala a affirmé continuer à tra-

vailler librement en sa qualité de président du Csac. La plénière du Csac a pris la décision de suspension de l'abbé Jean-Bosco Bahala, le 16 septembre. Elle lui reproche la mégestion de cette institution. Il est accusé notamment d'avoir octroyé seul, sans passer par la plénière, un avis de conformité à l'entreprise de télédistribution Startimes ainsi que de bien d'autres fautes encore.

Pour des sources proches de cette institution, ce n'est pas la première fois que des reproches sont faits sur la gestion du Csac par l'abbé Bahala. Mais, à chaque fois, le président du Csac aurait bénéficié des appuis extérieurs à cette institution, qui l'auraient rendu « invulnérable », faisant de lui « l'homme fort » de cet organe et plus fort que les différentes structures de l'institution, même réunies. « Cette fois-ci, cette institution est décidée à se débarrasser de celui qui bloque son fonctionnement normal depuis l'investiture de son bureau », ont-elles confié. La décision de la plénière de saisir le procureur de la République s'appuie, selon la rapporteuse du Csac, sur l'article 21 de la loi organique, qui stipule que « l'assemblée plénière a le pouvoir de prendre contact avec le procureur de la République pour faire appliquer toutes les décisions qui sont prises » par elle.

Lucien Dianzenza



Le vice-président du Csac, Alain Nkoy Nsasies, et Jean-Bosco Bahala lors d'un point de presse en 2011. Photo John Bompengo

INFRASTRUCTURES

Un site pour l'érection d'une cité internationale des artistes à Lumbubashi

Structure regroupant les artistes plasticiens de la ville cuprifère, la Coarco vient de bénéficier du gouvernement provincial du Katanga d'un site pour la construction d'une cité internationale des artistes.

Le gouvernement provincial du Katanga, avec à sa tête le gouverneur Moïse Katumbi Chapwe, a très récemment octroyé, à la Coopérative des artistes congolais en arts plastiques (Coarco), un site propice en guise de concession.

L'information a été livrée aux *Dépêches de Brazzaville* par Paul Ngoy Nsenda Binthelu, secrétaire général de la Coarco.

Mis à la disposition de la Coarco par le ministère provincial katangais des Infrastructures, Affaires foncières, Urbanisme et Habitat, ce site est situé à Kasangiri dans la capitale congolaise du cuivre.

Il y sera érigé une cité internationale des artistes, avec un grand marché moderne d'arts, un centre des activités culturelles, artistiques et des habitations. La Coarco a vivement exprimé sa gratitude au gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, pour cette action en faveur des artistes de Lubumbashi en particulier et de l'art en général.

Par ailleurs, la Coarco « rend hommage au président de la République, Joseph Kabila, artisan de la restauration de la paix et de la consolidation de la cohésion nationale, et initiateur de la révolution de la modernité pour de grandes œuvres visibles et palpables en RDC ».

Les artistes plasticiens de Lubumbashi remercient également le Premier ministre Matata Ponyo et son gouvernement pour son engagement à la réalisation de la vision du chef de l'État et pour l'appui aux projets à caractères culturels et artistiques.

Martin Engimo

KIKWIT

Les vingt zones de santé ont vacciné les enfants contre la poliomyélite

Les journées nationales de vaccination organisées par le ministère de la Santé publique à travers son programme élargi de vaccination avec le concours des partenaires dont l'OMS et l'Unicef ont vécu.

Lancée par le vice-gouverneur de la province du Bandundu, Alexis Kiala, cette campagne de vaccination synchronisée avec le Congo-Brazza et l'Angola a concerné tous les enfants âgés de 0 à 5 ans déjà vaccinés ou non. Le cadre choisi pour le lancement de ces journées de vaccination, qui ont ciblé toutes les vingt zones de santé de la ville de Kikwit, était la cour de la maison communale de Nzinda. Pour toute la ville de Kikwit, au total 722 744 enfants âgés de 0 à 5 ans et c'est la stratégie porte à porte qui était appliquée. Trois discours ont marqué le lancement de cette campagne de vaccination. Le maire de la ville qui a remercié le gouvernement pour avoir choisi la ville de Kikwit comme lieu du lancement national a rappelé que la poliomyélite est une maladie invalidante et le seul remède demeure la vaccination. Il a, en outre, invité les parents à faire vacciner les enfants contre la poliomyélite en accueillant chez eux les vaccinateurs.

De son côté, le représentant de l'OMS/RDC, le Dr Joseph Cabore, a souligné que « cela fait trente-trois mois qu'aucun nouveau cas de poliomyélite n'a été détecté sur l'ensemble du territoire national. Le dernier cas de cette terrible maladie date du 20 décembre 2011 à Lusangui au Maniema ». Suite à ce résultat fort mérité, indique-t-il, la RDC a réintégré le cercle des pays exempts de polio virus sauvage, statut chèrement acquis après les activités enclenchées pour interrompre la transmission du virus consécutives aux épidémies survenues en 2006-2011.

Toutefois, le représentant de l'OMS/RDC a appelé le pays à plus de vigilance parce que des cas de polio ont été notifiés au Cameroun et en Guinée Équatoriale. La campagne de vaccination ainsi organisée permettra à la RDC d'être à l'abri d'une réintroduction du polio virus sauvage comme cela a été le cas en 2005. Les parents sont invités à faire vacciner leurs enfants. Pour protéger les enfants contre cette maladie, le Dr Joseph Cabore a appelé les parents « à un engagement total en accueillant les vaccinateurs dans leurs parcelles et les aider à vacciner sans exception et quel que soit le statut vaccinal tous les enfants de moins de 5 ans ».

Aux leaders communautaires, religieux et décideurs, le Dr Joseph Cabore, leur demande d'inciter la population « à adhérer massivement à cette campagne ». Le mot du lancement de la campagne a été prononcé par le vice-gouverneur du Bandundu, Alexis Kiala, au nom du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Alexis Kiala a fait savoir que la réussite de ces journées de vaccinations « passe par l'implication de tout le monde, le pays n'a pas droit à l'échec ». Pour que tous les enfants ciblés soient vaccinés, le vice-gouverneur du Bandundu qui a lu le mot du ministre de la Santé publique a demandé aux gouverneurs de provinces, aux commissaires de districts, aux maires de ville, aux bourgmestres de communes, aux administrateurs de territoires, aux chefs de groupements et de secteurs, aux chefs de localité et de quartier d'instruire, chacun pour son ressort, les comités provinciaux de coordination ou les comités de district de coordination ou encore les comités locaux de coordination pour qu'ils puissent veiller à ce que tous les enfants de moins de 5 ans soient vaccinés contre la poliomyélite.

Aline Nzuzi

INTERVIEW. L'ENTRAÎNEUR DANIEL CLAESEN

« J'aimerais bien avoir un challenge en RDC ou au Congo Brazzaville »

Entraîneur de football, le Belge Daniel Claesen draine un parcours de plus ou moins 35 ans. Il a travaillé en Belgique, au Grand-duché de Luxembourg; il a également fait des stages de football en Tunisie, et à partir de 2004, il a commencé son parcours d'entraîneur en Afrique, notamment au Cameroun, au Bénin, au Togo. Il a été annoncé au DCMP de Kinshasa mais il n'est plus venu. Il s'entretient ici en exclusivité aux Dépêches de Brazzaville.

LDB : Vous faites partie de nombreux techniciens européens à avoir presté en Afrique. Quels sont, pour vous, les points forts et les faiblesses du football du continent ?

DC : La force du foot africain, c'est d'abord des bons joueurs qui évoluent dans leurs championnats respectifs. Et lorsqu'ils vont dans un autre continent, l'on se rend compte qu'un grand nombre d'entre eux réussissent leur carrière. Le point faible du football en Afrique, dommage, c'est la mauvaise organisation. Toutefois, l'on remarque qu'il y a amélioration depuis mon premier passage en Afrique en 2004.

LDB : Les pays africains n'arrivent pas encore à entrer dans le pré-carré du football mondial. Leur participation aux différentes coupes du monde est en dent de scie. Quelle est votre avis à ce sujet ?

DC : Je pense qu'à l'arrivée, il y a avant le début de grandes compétitions, les mêmes soucis qui reviennent, le problème logistique, etc. Mais je reste persuadé qu'un pays africain sera un jour champion du monde.

LDB : Le football africain pourrait-il rehausser son niveau à l'avenir ?

DC : Bien sûr, il peut rehausser son niveau à tout point de vue, refaire un travail à la base avec des centres de formation des clubs, etc., faire un cursus de travail avec les entraîneurs locaux appuyés, de fois, par l'expertise des coaches européens qui ont déjà vécu en Afrique.

LDB : Vous avez été pressenti comme entraîneur du Daring Club Motema Pembe de Kinshasa (DCMP). Mais vous n'étiez plus venu. Que s'est-il passé ?

DC : Concernant le sujet DCMP, c'est vrai, j'ai été pressenti. J'avais rencontré à cette époque feu président Hilaire Lumbaie, alias Tatu Hilaire, et son bras droit Chris Benoit, manager réputé. J'ai aussi pris langue avec le président de la section football de l'époque, Paul Kasembe, et c'était bien parti pour que je vienne m'occuper du staff technique du DCMP. Mais la concrétisation de ce qu'on s'était entendu a trop tardé. Après une mûre réflexion de ma part, j'ai fini par changer d'avis et dire non. Mais cela aurait été un beau challenge. C'est peut-être pour une prochaine fois. Et celui qui a été engagé, Lazar Milosevic avait fait du bon travail là-bas.

LDB : Vous avez une idée du football de la RDC et du Congo Brazzaville ?

DC : Naturellement que je suis bien le football de la RDC et du Congo Brazzaville où j'ai un ami belge, Aussen, qui fait un très beau parcours avec l'AC Léopards de Dolisie.

LDB : Pensez-vous être disposé à diriger le staff technique d'une équipe nationale ou un club en Afrique, particulièrement en RDC ou au Congo Brazzaville, où le football est géré avec beaucoup de problèmes extra-sportifs ?

DC : j'aimerais bien avoir un challenge en RDC ou au Congo Brazzaville. Concernant le staff d'une équipe nationale, je préfère m'occuper, soit des U17 ou des U20, et je suis partant pour tout club qui voudrait de mes services.

LDB : Pour la première fois de l'histoire de la Ligue des champions, TP Mazembe et AS V. Club de la RDC disputent les demi-finales. Des chances de qualification en finale ?

DC : Je pense que les deux clubs de la RDC ont toutes leurs chances d'aller en finale et je l'espère de tout cœur.

LDB : Les Diables rouges de Belgique ont fait une Coupe de monde appréciable avec des jeunes joueurs comme Romelu Lukaku et Vincent Kompany qui sont d'origine RD congolaise, ainsi que Divock Origi qui est de souche kenyane. Pourquoi la



Belgique a-t-elle mis autant d'années pour monter une telle équipe après la formidable génération d'Enzo Scifo, Jan Ceulemans, Frank Vercauteren, Jean-Marie Pfaff, etc. ?

DC : Chaque génération a son vécu,

et maintenant au niveau de la fédération belge, on travaille mieux je crois. Malgré des individualités comme Eden Hazard, il y a un bon collectif qui fait la force des Diables rouges.

Martin Engimo

ARTS MARTIAUX

La RDC participera au championnat du monde de karaté en Allemagne

La Fédération de karaté du Congo, présidée depuis peu par le sénateur Flor Musendu Flungu, a lancé officiellement, au début de la semaine en cours, la préparation des Léopards karaté pour la compétition mondiale qui se déroulera au mois de novembre en terre germanique.

Le sélectionneur national et entraîneur principal des Léopards karaté, Me Honoré Massamba Diambote (ceinture noire sixième dan), a été désigné pour s'occuper de la préparation des karatekas de la RDC. Il sera secondé dans sa tâche par deux entraîneurs nationaux assistants, précisément, Mubongolo Landu et Douglas Omombo. Et à cet effet, annonce-t-on, le dojo fédéral est ouvert depuis le 24 septembre à la paroisse Sainte-Anne dans la commune de Gombe.

Déjà à l'œuvre, le sélectionneur et entraîneur principal Honoré Massamba Diambote a présélectionné quarante karatekas à travers Kinshasa et dans les provinces pour lancer la préparation des Léopards karaté. À Kinshasa, les athlètes retenus, aussi bien les dames que les messieurs, sont Nancy Tshiaba, Noly Claudine, Anoda, Kanku, Tsafife, Lubo, Pandemoya, Mpoy, Nimaseko, Yambo, Masasu, Liyo, Nanika, Mukoka, Tsovo, Kabasele et Ngiengo. Les karatekas de la province du Katanga qui figurent sur la liste des présélectionnés sont Bilembo, H. Jocelyne, Buba, Pathy Esasi, Bosiobola, Nawej, Shindano, Kitobo Herve, G. Kilando, Basaula, Mwelwa et F. Kalombo.

Les présélectionnés de la province du Bas-Congo sont Mabiala et A. Mvumbi. Au Kasai oriental, le sélectionneur Massamba Diambote a appelé Muka et Tshilewu, et au Kasai occidental A. Mwamba. Un seul athlète du Sud-Kivu est présélectionné, Kyabu Fergany, un autre du Nord-Kivu, Ntsola Seke, ainsi qu'un autre de la province du Maniema, Otsha Musafiri.

Martin Engimo

DIVISION 1

Racing club de Kinshasa, AS Bantous, Capaco et Bukavu Dawa dans l'élite du football national

Les quatre clubs champions de leurs provinces respectives se sont qualifiés pour le championnat national au terme du tournoi qualificatif organisé sur trois sites, notamment poule est à Bukavu, poule centre à Mbuji-Mayi et poule ouest à Bandundu-ville. Ils rejoignent les seize équipes pour constituer les vingt clubs de la 20^e édition du championnat national de football.

Les quatre clubs issus des ligues provinciales et qualifiés au championnat national de football au terme du tournoi qualificatif sont connus. Il s'agit de Racing Club de Kinshasa, l'AS Bantous de Mbuji-Mayi, de l'AC Capaco de Beni au Nord-Kivu et de l'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu. Le Racing Club de Kinshasa a obtenu son billet. C'était le 22 septembre au stade du 6 Mai au terme de la finale du tournoi qualificatif sur le site ouest à Bandundu-ville face au FC Tonnerre de Matadi (Bas-Congo).

Le club représentatif de Kinshasa s'est imposé sur la marque d'un but à zéro, une réalisation du capitaine Heris Sembo à la 15e minute de jeu.

En finale de la poule Centre à Mbuji-Mayi, l'AS Bantous est venu à bout, le même lundi au stade Tshikisha de la capitale congolaise du diamant, du Groupe Bazano de Lubumbashi (province du Katanga), aux tirs au but (4-3), après un nul de zéro but partout à la fin du temps réglementaire. L'on rappelle que l'AC Capaco a fini premier du site est à Bukavu en battant en finale le 21 septembre au stade de la Concorde de Bukavu, l'OC Bukavu Dawa aux tirs au but (4-3) après une égalité d'un but partout à l'issue du temps réglementaire du match.

Et l'OC Bukavu Dawa a été récupéré comme meilleur perdant de tous les trois sites du tournoi qualificatif, ayant réussi à marquer un but en finale contre Capaco. Avec la fin du tournoi qualificatif, les deux groupes de la phase finale du championnat national affichent complet.

Le poule A se compose de TP

Mazembe (Lubumbashi), FC Saint Éloi Lupopo (Lubumbashi), FC Lubumbashi Sport (Lubumbashi), CS Don Bosco (Lubumbashi), SM Sanga Balende (Mbuji-Mayi), AS Bantou (Mbuji-Mayi) et AC Capaco (Beni), OC Muungano (Bukavu), AS Dauphin Noir (Goma) et US Tshinkunku (Kananga). Le groupe Brenferme l'AS V. Club (Kinshasa), DC Motema Pembe (Kinshasa), FC MK (Kinshasa), Shark XI FC (Kinshasa), SC Rojolu (Kinshasa), Racing Club de Kinshasa -RCK- (Kinshasa), TC Elima (Matadi), AS Nika (Kisangani), CS Makiso (Kisangani), et OC Bukavu Dawa (Sud-kivu).

Et la 20^e édition du championnat nationale de football (Division 1) démarre le 4 octobre, avec cette fois-ci, vingt équipes.

Après la première étape de cette compétition, il y aura un play-off avec dix équipes (cinq équipes issues de chacun de deux groupes). Organisatrice de la Division 1, la Ligue nationale de football a récemment publié le calendrier de la manche aller.

Martin Engimo

MARINE MARCHANDE

Le Congo prêt à intégrer la Commission hydrographique de l'Atlantique oriental (CHATO)

La ville de Casablanca au Maroc a abrité du 16 au 18 septembre, la 13e conférence de la Commission hydrographique de l'Atlantique oriental (CHATO). Au nombre des participants, le Congolais Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la marine marchande.



La photo de famille à l'issue de la réunion de la CHATO crédit photo»Adiac»

Promouvoir la coopération technique en matière d'hydrographie, de cartographie marine et d'informations nautiques, inciter tous les pays riverains à accroître leurs activités hydrographiques et les encourager à rechercher les conseils et l'assistance technique du Bureau hydrographique international, faciliter l'échange d'informations, ont été les principaux objectifs de cette réunion. Des assises que le Congo a jugées très bénéfiques en raison des balbutiements que connaît son Service national hydrographique. Une structure encore préoccupée par la nécessité de renforcement des capacités en personnel et en matériel, comme l'a reconnu Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou en signant les statuts de la Commission hydrographique de l'Atlantique Oriental (CHATO). Ce document balise le chemin de la République du Congo qui souhaite intégrer la CHATO. « Le Congo avec sa façade maritime de plus de 100 kilomètres nourrit de véritables ambitions sur

le plan portuaire. Membre de plusieurs organisations, le pays estime qu'il fallait donner une impulsion particulière aux questions hydrographiques marines », a-t-il dit et d'ajouter qu'« un État côtier qui ne crée pas les conditions de la bonne connaissance de l'hydrographie ne peut pas gérer de manière efficiente son espace maritime ».

L'hydrographie est la branche des sciences appliquées traitant du mesurage et de la description des éléments physiques des océans, des mers, des zones côtières, des lacs et des fleuves pour sécuriser la navigation. De par sa position stratégique et géographique, le Congo doit remédier au manque de cadres de haut niveau en matière d'hy-

drographie. La formation s'impose car le pays ne compte à ce jour que quelques techniciens de catégorie B en hydrographie.

En marge de la réunion, le ministre délégué Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a échangé à Rabat avec Aziz Rabbat, son homologue marocain des transports et de la logistique dans le cadre du raffermissement des liens avec le royaume chérifien. L'entretien a surtout porté sur l'accord maritime signé le 23 février 2010 qui lie les deux pays. Un forum maritime va avoir lieu à cet effet au Congo ou au Maroc. Auparavant, le Congo va participer sur invitation marocaine à la prochaine journée mondiale de mer à Tanger.

Hervé Brice Mampouya

LOISIRS

La huitième édition de Piscine party attendue en octobre

Pour clôturer les vacances, le groupe K.Y.S concepts organise la huitième édition de Piscine party. Celle-ci se tiendra le 18 octobre à la résidence Le Chaï, non loin de l'aéroport international Agostinho Neto de Pointe-Noire.

En octobre, l'été des Congolais arrive. Pour combattre la chaleur écrasante de la ville de Pointe-Noire, K.Y.S Concepts organise une «piscine party». L'une des conditions étant d'être en maillot de bain. La piscine party est un moment de baignade, de détente et de bonne ambiance. Dès le début de la matinée, dans une ambiance décontractée autour de la piscine, les jeunes étudiants et élèves de Pointe-Noire vont s'amuser pendant une journée aux côtés de leurs amis. À l'image des autres shows de la place, cette piscine party va regrouper plus de 500 personnes dans une ambiance totalement folle aux sons des DJ avec le Zouk, le RNB, la Rumba, le Techno, le Coupé Décalé et bien d'autres genres au rendez-vous. Les sept dernières éditions précédentes de «piscine party» ont connu un succès fracassant. L'édition de 2014 est donc une occasion pour les absents de se rattraper.



K.Y.S Concepts, est un groupe de jeunes pontenégrins qui ont comme objectif : organiser des activités culturelles et soirées animées. Ce groupe a été créé le 10 décembre 2011 à Pointe Noire par des jeunes slameurs, comédiens, chanteurs, Dj, danseurs, mannequins, techniciens en son et vidéo et des journalistes. Derrière ces soirées animées sont diffusées des notions de civisme.

Prosper Mabonzo

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

ÉLECTIONS À LA FÉCOFOOT

Le verdict de la chambre d'arbitrage est connu, mais...

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a trois jours pour présenter ses arguments à la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS). Réunie le 24 septembre à Brazzaville, la CCAS a examiné l'affaire des trois candidats recalés dans la course à la présidence de la Fécofoot.

La CCAS a constaté le défaut de notification sur le rejet des dossiers de ces trois candidats par la commission électorale de la Fécofoot. Selon le président de cette juridiction sportive, Corneille Moukala Moukoko, il s'agit d'une astuce utilisée pour empêcher automatiquement les trois candidats d'user des voies de recours. En effet, ailleurs, les textes de la Fécofoot prévoient la mise en place de la commission électorale par un appel à candidature avant une éventuelle assemblée générale. Or, à en croire l'avocat du Collectif des candidats recalés, Me Moukengue, cette procédure n'a pas été respectée. La Féco-

foot, a-t-il dit, a enjambé la première étape du processus. Ce qui a ouvert la voie à la question des liens de parenté entre le président de cette commission, Abel Nzala, et le président du bureau exécutif de la Fécofoot, candidat à sa propre succession.

À travers la décision prononcée par la CCAS, la Fécofoot est priée de surseoir l'actuelle commission électorale afin de la reconstituer. Conformément à ses propres textes. La position de la fédération n'est pas connue à ce sujet puisque le débat n'a pas été contradictoire du fait que celle-ci n'était représentée ni par un avocat ni par un de ses membres. La Fécofoot a pour



Corneille Moukala Moukoko, au centre, prononçant la décision crédit photo Adiac

ainsi dire opté pour la politique de la chaise vide qui, du reste, a été critiquée par Corneille Moukala Moukoko qui s'attendait à la mise en relief du «principe du contradictoire» avant de tirer les conclusions sur cette affaire. Malheureusement Il n'en était pas le cas. Pour l'avocat du Collectif des candidats recalés, la

fédération était absente parce qu'elle n'avait pas d'arguments à faire valoir. Il faut donc attendre le délai de trois jours accordés à la Fécofoot pour savoir si réellement elle n'a pas d'arguments pour justifier sa position. Cette affaire dont l'appréciation juridique a commencé avec la CCAS pourra terminer au Tri-

bunal arbitral de Lausanne en Suisse. D'autant plus que le Collectif des candidats recalés fait du chemin de la Suisse la deuxième étape de leur combat électoral. Le tout reste à suivre. En rappel, l'élection est prévue pour le 4 octobre prochain à Owando.

Rominique Nerplat Makaya

SOUVENIR

Jacques Loubelo, un an déjà !

La mémoire collective se souviendra qu'il ya une année, jour pour jour, que Jacques Loubelo, le griot congolais et chantre de l'unité nationale, tirait sa révérence à l'âge de 73 ans.

L'artiste ne meurt pas et vit à travers ses œuvres. Jacques Loubelo continue de vivre à travers chaque Congolais qui se souvient de son célèbre morceau Congo enregistré en 1984. Une invite à l'unité nationale. Il avait deux passions : l'amour de la patrie et de la musique.

Jacques Loubelo qui avait totalisé cinquante ans de carrière en janvier 2011 avait un répertoire fait de chansons patriotiques et éducatives à travers lesquelles il sensibilisait ses compatriotes aux valeurs fondamentales de la vie, aux valeurs de l'amour de son prochain, de l'amour du pays et de la solidarité humaine. Depuis sa disparition, des hommages lui sont rendus par des écrivains et artistes qui reconnaissent avoir été inspirés par «le rossignol» comme l'appelaient ses intimes. Des initiatives remarquables restent à saluer : la publication aux éditions Paari d'un ouvrage qui est un condensé de huit titres retranscrits puis traduits en français. Nombreux y voient un cri du cœur pour partager la mémoire de l'illustre artiste. Actuellement l'artiste Jackson Babingui, en studio à Paris, prépare un album qui reprendra les grands succès de Jacques Loubelo avec des nouveaux arrangements. Né en 1940 à Brazzaville, Jacques Loubelo avait fréquenté les écoles catholiques de Bacongo et Ouenzé où il a appris la musique pour devenir un artiste de renom. Il s'était spécialisé dans les chants de concrétisation de la société congolaise. Doté d'une extraordinaire voix soprano, il intégra la chorale Saint-Joseph du célèbre Mbongui d'Eugène Kakou. Ses mélodies sont toutes façonnées aux rites et traditions lari, kongo et téké.

Hermione Désirée Ngoma

FORMATION DES CONGOLAIS À CUBA

«Ils signeront un engagement décennal», selon le ministre François Ibovi

La République du Congo s'appête à envoyer un deuxième contingent de plus de 600 étudiants pour une formation en médecine à Cuba. Abordé récemment par la presse, lors de la visite des chantiers à Brazzaville, le ministre François Ibovi est revenu sur les performances du premier groupe en évoquant aussi les accords conclus entre les deux pays.

Selon François Ibovi, les étudiants congolais partis à Cuba ont été bien reçus et sont bien encadrés. « Déjà en un an de formation, ils ont soutenu leur travail. La satisfaction est grande, il faut espérer puisque les débuts sont prometteurs. Nous avons seulement un problème avec deux enfants qui sont atteints de la tuberculose, étant donné que cette maladie est contagieuse, on ne peut pas les mettre ensemble avec les autres. Ils vont revenir au pays pour que nous les soignons, et après leur guérison, les Cubains vont donner l'autorisation pour leur retour. En attendant, dans le contingent que nous préparons, nous allons les remplacer », a expliqué le ministre de la Santé. En effet, cette réponse apporte un démenti à la rumeur faisant état d'un éventuel renvoi, par Cuba, d'un bon nombre d'étudiants à cause des maladies. « Plus de six cents vont partir dans les prochains jours. Ne vous fiez pas aux rumeurs. Les Cubains ont envoyé en Afrique de l'Ouest, où sévit l'épidémie d'Ebola, une équipe de 165 médecins parce qu'ils sont aguerris dans le domaine de la santé, ils l'ont déjà prouvé dans le monde », a-t-il poursuivi.

François Ibovi a, par ailleurs, assuré la population que toutes les dispositions étaient prises pour qu'il n'y ait plus de fuite de savoir. « Lorsqu'ils vont finir, ils signeront un engagement décennal, aucune personne ne va fuir, ils vont retirer leurs diplômes à Brazzaville, tout cela se trouve dans les accords conclus avec le gouvernement cubain », a-t-il précisé.

Parfait Wilfried Douniama

ARTS MARTIAUX

Les femmes arbitres manquent dans les sports de combat

Il est bien rare de voir une femme arbitrer dans une compétition d'arts martiaux, sur toute l'étendue du territoire national. Une absence criarde liée à leur propre désengagement plutôt qu'à la volonté des hommes de les tenir à l'écart. Explications.

L'arbitrage est le parent pauvre des femmes congolaises férues des arts martiaux. Dans les sports de combat, elles préfèrent accomplir leur mission martiale sur les tatamis en qualité de compétitrices. La carrière d'arbitre ne leur transverse pas souvent à l'esprit. Ce qui fait que le nombre des femmes arbitres soit très insignifiant dans les sports de combat. Elles se battent en retraite d'elles-mêmes et par elles-mêmes. Pourtant, les règlements et statuts des fédérations en charge des différents arts martiaux au Congo ne limitent, en aucune manière, le quota des femmes dans ce domaine, bien au contraire.

Karaté...

S'il y a une arbitre pour qui le public sportif peut tresser les couronnes de fleur, c'est bien Me Josiane Tiélé, nantie d'une expérience de huit ans dans le métier d'arbitre de karaté. « Après ma carrière de compétitrice, je me suis lancée dans l'arbitrage pour servir le karaté congolais autrement étant donné que cette discipline est si chère pour moi », a-t-elle déclaré, tout en reconnaissant les efforts que ne cesse de multiplier la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires dans la promotion de l'arbitrage féminin. En dehors d'elle, le talent de Mariam Ndeké fait également l'unanimité dans le milieu karateka congolais. Les deux qui ont désormais les yeux rivés sur une carrière internationale, encouragent leurs consœurs à se lancer dans l'arbitrage pour ne pas

être complètement oubliées dans le milieu karaté au plan national. Prospérine Londéné, de la ligue de karaté de Pointe-Noire, n'est pas restée sourde à cet appel. Peut-être qu'après elle, suivront d'autres.



Josiane Tiélé arbitrant un combat de karaté

Judo...

Le judo est la discipline martiale qui avait plus d'arbitres femmes. Prisca Ndengué, Carducia Ebonkoli, Michiguette et bien d'autres ont fait leurs preuves en la matière. Seulement, à mesure que le temps est passé, elles se sont éclipsées. Nombre d'entre elles sont en effet membres des clubs dont la Fédération congolaise de judo et disciplines associées peinent à affilier. Elles sont alors mises à l'écart au même titre que leurs clubs respectifs. Depuis, plus aucune femme sur les tatamis pour diriger les combats de judo.

Boxe des pharaons rénovée...

La dernière-née des fédérations martiales au Congo compte deux femmes arbitres fédérales. Une moyenne passable pour une fédération qui n'a pas encore atteint deux ans d'existence. « Nous ne cessons de faire comprendre aux femmes que l'arbitrage dans les arts martiaux n'est pas une exclusivité des hommes. Autant, elles sont capables de faire une bonne carrière en tant qu'athlète autant elles peuvent, par la suite, assumer pleinement les fonctions d'arbitres », a déclaré le président de ladite fédération, Jean Samba.

Taekwondo...

Ici, la réalité est tout autre. Aucune femme n'est arbitre dans cette discipline. La Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae) a organisé plusieurs stages de formation d'arbitres avec des experts internationaux, malheureusement comme l'a souligné le président de la Fecotae, Stanislas Mbys, aucune candidature féminine n'a pas été reçue. Des propos confirmés par le président de la commission nationale des arbitres de cette fédération, Flavéant Diakabana. À en croire ce dernier, trop souvent, les femmes se désengagent devant de telles responsabilités. Il espère néanmoins que pour les formations des arbitres prévues par la Fecotae, elles pourront, cette fois-ci, répondre massivement présentes. À dire vrai, le public sportif congolais sera sans nul doute ravi à l'idée de voir les femmes arbitres du pays officier des compétitions au plan national et international, surtout pour les Jeux africains qui pointent à l'horizon. Aux femmes de faire le jeu.

Rominique Nerplat Makaya